Oun ne soum

Le magazine municipal de Sort en Chalosse - N° 31 - Janvier 2014

L'aménagement de la zone scolaire (pages 4 et 5)

Sort en Chalosse

www.sort-en-chalosse.fr

Mme le Maire,
Élisabeth Servières

Couverture :
La nouvelle aire de loisirs

Oun ne soum
N° 31 - Janvier 2014 - 40180 Sort en Chalosse

Directrice de la publication :
Elisabeth Servières

Rédacteurs : Martine Danhil, Cathy Dugrand, Jean-Pierre Lahourcade, Françoise Mayet
Les textes rédigés par les associations sont publiés dans leur intégralité

Crédit photos :
Commission communication, Associations, TD Communication

Conception et impression :
Thierry Dupéré Communication
Dépôt légal : N° 1322- janvier 2014

Distribution & tirage :
Mairie de Sort en Chalosse - 450 exemplaires

Le mot de Mme le Maire

2013 a été l'année des grands travaux pour Sort

A la fin du printemps pluvieux, à peine avions-nous terminé l'aménagement de la traversée du bourg que nous entamions le chantier "zone de loisirs-préau". Depuis plus de 5 ans, le Conseil Municipal souhaitait monter un projet d'aire de loisirs.
En même temps, les effectifs de l'école progressaient, la cour et le préau "vieillissant" devenaient insuffisants.
Notre volonté : offrir une zone de loisirs pour l'école que ce soit avec les enseignants ou les animateurs pour les activités périscolaires mais aussi un "parc" ouvert à tous, petits et grands.
Quel plaisir de voir les après-midis, le week-end, une cinquantaine de pitchouns et d'ados grimper sur la pyramide, disputer une partie endiablée de foot ou de basket.

Depuis de nombreuses années, l'école fait partie des priorités du Conseil Municipal.
Et c'est ainsi que nous avons appliqué dès septembre la réforme des rythmes scolaires.
Certes, il a fallu s'adapter mais forts d'une équipe professionnelle encadrant l'accueil périscolaire, nous avons mis en place des activités après les cours tandis que la Communauté de Communes organisait le transport des enfants vers le centre de loisirs le mercredi après-midi.
Nous sommes là dans la continuité car l'école de Sort-Garrey est reconnue pour son dynamisme foisonnant d'idées et de projets que les municipalités soutiennent toujours.

Tous ces projets sont accompagnés par le personnel communal technique qui entretient jour après jour notre village, par le personnel de l'école qui prend en charge les enfants des accueils à la cantine sans oublier la secrétaire, personne incontournable, s'il en est, dans une mairie. Merci à tous pour votre collaboration avec les élus et votre engagement au sein de la Commune.
En cette fin d'année, l'achèvement des travaux m'a permis de faire un retour en arrière.
En 1983, jeune élue avec l'équipe de Jean Cassiède, je n'imaginais pas alors qu'en 1989, je deviendrais Maire et ce pendant 25 ans...

Toutes ces années m'ont beaucoup appris de la conception des dossiers, au suivi des chantiers en passant par la gestion des tempêtes et autres aléas.
Mais toutes ces années représentent surtout une véritable aventure humaine faite de partages avec mes collaborateurs, mes adjoints, les conseillers municipaux actuels et anciens.
Merci à toutes les équipes pour leur implication, leur aide et leur soutien.

Toutes ces années, nous vous les devons, vous tous qui faites de Sort un village si attachant, vous qui nous avez fait confiance.
En mars 2014, je ne me représenterai pas devant vous, je passe le relais à une partie de l'équipe qui sollicitera vos suffrages.

C'est partagée entre sentiment du travail accompli et nostalgie que je vous adresse un grand MERCI à vous tous et à vous toutes et que cette année soit belle !

Sommaire

Pages 3 à 5 — CADRE DE VIE
Inauguration et aménagement de la zone scolaire

Pages 6 à 12 — VIE SORTOISE
2013, année riche

Pages 13 à 17 — ORGANISMES COMMUNAUTAIRE ET SYNDICAUX
Tout ce que vous devez savoir

Pages 18 à 20 — TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES
Sort en Chalosse est dans les temps

Pages 21 à 30 — ASSOCIATIONS SORTOISES
On ne faiblit pas !

Page 31 — CCAS
L'espace dédié aux aînés

Page 32 — RETOUR SUR 30 ANS
Votre magazine à la page

Jean-Louis Carrère, Henri Emmanuelli et Serge Jacob entourent Élisabeth Servières et les jeunes sortois

Cadre de vie

Inauguration du cœur de bourg

Samedi 14 décembre, les travaux d'aménagement du bourg réalisés en 2012 et 2013 ont été inaugurés par Madame le maire, Elisabeth Servières.

En 2012, les départementales 324 et 391 qui franchissent le cœur du village ont été l'objet d'importants travaux de voirie visant à sécuriser la traversée du bourg, l'embellir et créer un lien piétonnier entre les différents bâtiments et espaces communaux.

Cet été, un second chantier a débuté pour se terminer cet automne : agrandissement du préau avec déplacement de l'entrée de l'école, création d'une zone de stationnement, d'une aire de jeux, d'une aire multisports et d'une placette, accessibles à tous.

En présence des sortois, des différents acteurs de ces travaux, des personnalités politiques départementales (Messieurs Henri Emmanuelli Député, Jean-Louis Carrère Sénateur, Serge Jacob Sous-Préfet) et des conseillers municipaux, sous un brouillard matinal tardant à se dissiper, Madame Elisabeth Servières a coupé officiellement le ruban, tenu fièrement par quatre petits sortois.

La matinée s'est terminée dans la salle polyvalente autour d'un cocktail offert par la municipalité.

Aménagement de la zone scolaire

Du premier coup de pelle hydraulique pour l'entame des travaux de terrassement au dernier coup de pelle manuelle pour les dernières plantations, près de 6 mois se sont écoulés.

Ce projet important, nous l'avons pensé avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) et concrétisé par le choix du cabinet d'architecture C+M représenté par Madame Cécile Roudet associé au bureau d'étude paysagiste Atlantic Etudes et son représentant Monsieur Marc Saubion.
Le besoin d'espace au niveau du préau, la sécurisation et la création d'un parking permettant aux élèves et aux parents d'accéder à l'école devenaient une nécessité.

L'objectif de conserver le bâti existant et d'y associer la structure bois-métal n'était pas des plus faciles.
Mais la réalisation donne à cet ensemble un cachet des plus agréables avec la passerelle et la rivière sèche.

La reprise des peintures par nos employés communaux sur l'ancien préau apporte la fraîcheur et la gaîté nécessaires à une enceinte scolaire.

Associer à l'école un aménagement d'aire de loisirs et de rencontre sur un espace bien délimité, un lieu ouvert au public et aux scolaires, tel était le défi à relever.

Les structures de jeux réservées aux jeunes pousses, une aire multisports permettant sans limite d'âge la pratique d'activités sportives diverses et une placette à l'ombre des platanes pour des moments plus paisibles mais néanmoins animés ont trouvé leur place.

C'est dans cet espace voulu intergénérationnel que les plantations, le mobilier urbain, les cheminements accessibles à tous et les espaces verts embellissent le cœur de notre village.
Faisons en sorte de le partager et de le préserver ensemble.

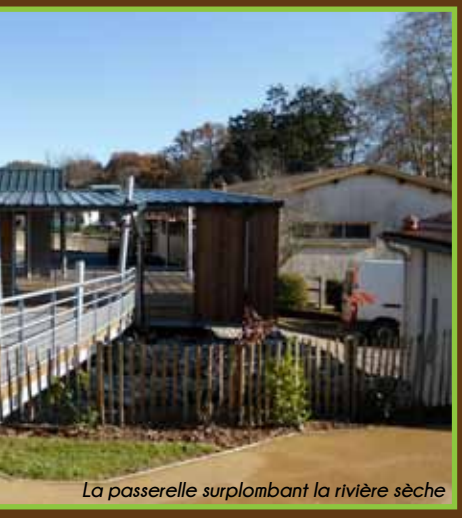

La passerelle surplombant la rivière sèche

Le nouveau préau : trois fois plus d'espace couvert

L'aire multisports

Voici la liste des entreprises qui ont réalisé les travaux et que nous pouvons remercier pour leur sens du dialogue et leur volonté de répondre à l'attente de la collectivité.

Maçonnerie	Entreprise LOPEZ
Structures / Couvertures	Entreprises DL AQUITAINE et EUROBOIS
Electricité / Câblage photovoltaïque	Entreprises BONFILS et ECO SYSTEO
Voies / Réseaux / Divers	Entreprise GASCOGNE PAYSAGE
Espaces verts / Mobilier	Entreprise GASCOGNE PAYSAGE
Jeux enfants	Société KASO
Aire multisports	Société KASO
Eclairage public	SYDEC

Le coût global de cette réalisation s'élève à 489 622 €TTC, dont 135 000 € font l'objet de subventions (Etat, Conseil Général et réserve parlementaire).

Services

Mairie

Téléphone : 05 58 89 51 02
Fax : 05 58 89 50 34
Courriel : mairie.sortenchalosse@cegetel.net
Heures d'ouverture :
Lundi et mardi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Jeudi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 19h00
Samedi : 8h30 - 12h00

Location salle du Moulin

Tarifs 2013	1/2 Journée	Journée	Weekend
Sortois	70	110	160
Caution	200	200	200

Location salle polyvalente

Tarifs 2013	1/2 Journée	Journée	Weekend
Extérieurs	110	240	310
Sortois	70	110	160
Caution	200		

Location tables et chaises

Salle polyvalente
Chaises en résine : 0,50 €/chaise
1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €
Tables avec chaises en résine : 1,50 €/table et 0,50 €/chaise
Couverts : compris dans la location de la salle

À domicile
1 table avec 2 bancs ou 8 chaises en bois : 1,50 €
Couverts : 0,20 €/couvert

Écoles

Téléphone :
Sort en Chalosse 05 58 89 56 20
Garrey 05 58 89 70 01
Cantine & garderie 05 58 89 59 48
(Signalement des absences)
Horaires de l'accueil périscolaire
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
Le matin 7 h 30 à 8 h 40
Le soir 16 h 50 à 19 h 30
Mercredi :
Le matin 7 h 30 à 8 h 40
Le soir 12 h 05 à 12 h 30
Transport scolaire d'école à école
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
Départ de Sort à 8 h 25
Retour à Sort 16 h 50
Mercredi :
Départ de Sort à 8 h 25
Retour à Sort 12 h

Déchetterie

Située à POYARTIN, sur la route Hinx/Montfort.
Encombrants, vieux bois, métaux, cartons, déchets verts, déchets ménagers spéciaux, huile de vidange.
Ouverture aux jours suivants :
lundi, mercredi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Collecte des déchets

Ordures ménagères
(Containers publics)
Sur les axes principaux : lundi et jeudi
Sur tous les axes : jeudi

Location gîte communal

Tarifs 2013	1 semaine	Weekend	3 semaines cures	Mois
Haute saison : Juillet & août	440		880	
Moyenne saison : Juin & septembre	325			
Vacances scolaires (hors saison)	259			
Basse saison	226		660	
Toute période		116		550

Réservation (par courrier ou par téléphone)
Réservation Accueil Landes
Chambre d'agriculture
Cité Galliane 40005 Mont de Marsan

Téléphone : 05 58 85 44 44
Fax : 05 58 85 44 45
E-mail : gites-de-France@landes.chambagri.fr
Site : www.gites-de-france-landes.com

Caution : 150 € - **Taxe de séjour :** 0,35 € par nuit et par personne > 13 ans (animaux domestiques admis)

État civil

Naissances

William Edouard Fartouat, 05 janvier à Dax
Théo Jean Lajus, 29 janvier à Dax
Gabriel Remenant, 05 février à Dax
Marie Irène Sophie Tourancheau, 11 avril à Dax
Eva Ferrier, 13 avril à Dax
Kiara Pratt, 06 juin à Dax
Holly Ramis Luca, 30 juin à Contamine sur Arve
Lucie Anna Bernès, 27 août à Dax
Maëlan, Tinaël, Noam Massy, 04 octobre à Dax
Théa Baylac, 13 octobre à Dax
Marvin De Andrade, 19 octobre à Dax
Joy Eve Grillet, 21 octobre à Dax
Zacharie, Marcel Daniel Lioult 13 décembre à Dax

Mariages

Alain Laborde et Véronique Marie Jeanne Dassé, 08 juin
Christophe Dupuy et Lydie Andrée Desfeux, 13 juillet
Frédéric Boutges et Gaëlle Audrey Soucaze, 24 août
Rui, Manuel Trindade Rodriguez et Aline Muguette Liéveaux, 19 octobre

Décès

Françoise Filipowicz, 20 janvier à Bayonne
Domingo De Macedo Rodrigues, 20 février à Dax
Jean Jacques Marquet, 03 septembre à Dax
Patrick André Duprat, 21 octobre à Gamarde
Gérard Lamarque, 17 décembre à Dax

Fête des mères

La météo faisait grise mine en ce vendredi soir du mois de mai.
Mais les jeunes parents et leurs bébés n'ont pas hésité à braver la pluie pour se retrouver au restaurant scolaire. L'équipe municipale a eu plaisir à les accueillir et à recevoir également des mères et grand-mères du village.
Cette année, Madame le maire a fleuri Delphine, Grazziella, Sonia, Valérie, Céline, Sabine, Aurélie et Valérie. Elisa un an, suivie de Célia, Emy, William, Théo, Gabriel, Mary et de la toute dernière Eva âgée d'un petit mois, ont gentiment posé pour la photo souvenir. Les verres ont tinté, tout le monde a conversé.
Puis toutes les mamans sont reparties sous la pluie incessante, le rose aux joues et la rose à la main.

Premier grand rendez-vous pour tous nos bébés

RECENSEMENT CITOYEN

Qui doit se faire recenser et quand :

- Les jeunes français de naissance, dans les trois mois qui suivent la date anniversaire de leurs 16 ans
- Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans, dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française
- Les jeunes qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française mais qui ne l'ont pas fait, dans le mois qui suit leurs 19 ans

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.
Le jeune mineur peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.
La demande s'effectue :

- À la mairie du domicile si le jeune habite en France
- Au consulat ou à l'ambassade de France si le jeune réside à l'étranger

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- Le nom de famille, les prénoms, la date et le lieu de naissance du jeune concerné, ainsi que les mêmes éléments concernant ses parents
- L'adresse de son domicile
- Sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle

Les documents à fournir sont :

- Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française : carte nationale d'identité, passeport…
- Le livret de famille mis à jour

Retrouvez toutes ces informations sur notre site internet :
http://www.sort-en-chalosse.fr/Vie-pratique/Demarches-administratives

Budget 2013

Le vote du budget communal est l'aboutissement et la conclusion d'un lourd travail préparatoire de la commission des finances et du maire mais aussi, de la secrétaire de mairie dont l'appui technique est nécessaire aux élus.
Le rôle de la commission des finances est de préparer et d'équilibrer les recettes et les dépenses des différents postes budgétaires, et ce pour les sections de **fonctionnement** et d'**investissement**.
Deux éléments essentiels guident les choix en matière de dépenses, ce sont les **recettes communales** et les **objectifs politiques** du conseil municipal.
Ces objectifs politiques sont doubles :

- Mettre en place les programmes décidés en début du mandat électoral,
- Maîtriser les impôts directs que sont les taxes d'habitation et foncières.

Cette double volonté oblige parfois la commission des finances à un travail d'équilibriste, dont la maîtrise est le fruit de l'expérience.

Lors des séances budgétaires, le conseil municipal vote également le **compte administratif** de l'année écoulée, les taxes communales (Habitation, Foncière bâtie et Foncière Non Bâtie) et les subventions **aux associations sortoises**.
Le **compte administratif** est l'état, au 31 décembre, des dépenses et des recettes réalisées sur le budget en cours. Il peut donc se trouver bénéficiaire ou déficitaire pour chacune des deux sections, fonctionnement et investissement. Le nouveau budget devra prendre en compte ce résultat et **présenter** un **parfait équilibre**.

Le 02 avril dernier, le conseil municipal s'est réuni pour élaborer le budget.
Après l'approbation du compte administratif 2012, le budget 2013 a été voté à l'unanimité des membres présents.
La section fonctionnement est stable par rapport à l'année précédente et la section investissement intègre la finalisation de la traversée du bourg ainsi que la concrétisation du projet écoles-zone de loisirs lancé en 2012 à savoir :

- Agrandissement du préau
- Création d'une aire de loisirs

Les taux des trois taxes communales sont inchangés.

BUDGET PRIMITIF 2013

Fonctionnement : 720 647 €

Dépenses : 720 647 €
Deux articles représentent 73 % des dépenses
Charges de personnel avec frais (39 %)
Charges générales (34 %)

Recettes : 720 647 €
Deux articles représentent 71 % des recettes
Impôts et taxes (36 %)
Dotations, subventions et participations (35 %)

Investissement : 786 745 €

Dépenses : 786 745 €
Deux articles représentent 76 % des dépenses
Traversée du bourg et enfouissement r éseau EDF (22 %)
Aménagement zone écoles (54 %)

Recettes : 786 745 €
Deux articles représentent 88 % des recettes
Emprunts (57 %)
Excédent reporté (31 %)

Dépenses et recettes communales, globalisées par section
Dépenses totales = **recettes totales** soit **1 507 392** € répartis ainsi : **47,8** % en **fonctionnement** et **52,2** % en **investissement.**

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Fonctionnement

Dépenses : 590 483 €
Principales dépenses réalisées en 2013

Charges de personnel	271 901 €
Charges générales	198 735 €
Remboursement d'emprunts	16 762 €

Recettes : 802 239 €
Principales recettes réalisées en 2013

Dotations d'Etat et subventions	284 771 €
Impôts et taxes	287 746 €
Excédent année 2012	115 496 €

Soit un résultat positif de 211 756 €

Investissement

Dépenses : 631 443 €
Principales dépenses réalisées en 2013

Travaux voirie	33 611 €
Travaux divers	468 235 €

Recettes : 674 896 €
Principales recettes réalisées en 2013

Excédent reporté	134 647 €
Emprunt	400 000 €

Soit un résultat négatif de 43 453 €

Commentaires sur le compte administratif 2013

Dépenses totales : **1 221 926** € répartis ainsi : 48,3 % en **fonctionnement** et 51,7 % en **investissement**.
Ce montant global est inférieur de 23% au total des dépenses inscrites au budget primitif, mais la répartition des pourcentages en reste identique.
Recettes totales : **1 477 135** € répartis ainsi : 54,3 % en **fonctionnement** et 45,7 % en **investissement.**
Ce montant global est pratiquement équivalent au total des dépenses inscrites au budget primitif, par contre la répartition des pourcentages est inversée.
Bilan comptable au 31 décembre 2013 : solde positif de 255 209 €

Subventions communales

Associations

ACCA	420 €
Aînés	250 €
APE	250 €
Colverts pétanque	250 €
Comité des fêtes	2300 €
Cyclo	250 €
Élan chalossais	3700 €
FNACA	250 €
Foyer des jeunes	250 €
Futsal	250 €
Gym volontaire	500 €

Divers

Coopérative scolaire :
Sono : **75 €**
Voyage scolaire
pour deux classes : **1850 €**

Achat divers matériels

Tracteur tondeuse :
prix réel 13 337 € moins remise de 5 000€ soit 8 337 €
Taille haie : 549 €
Compresseur : 598 €
Lève palette : 1 794 €
Tableau et meuble pour les écoles : 870 €
Deux ordinateurs pour la mairie : 1 877 €
Aspirateur : 221 €

Participation

Comice agricole :
545 € (**0,61€** / habitant)

Taxes

Taux des trois taxes communales :

Taxe d'habitation :	15,77 %
Taxe foncier bâti :	19,23 %
Taxe foncier non bâti :	72,85 %

Dette

La dette communale s'élève à **41 700** €, elle est définie par le montant des annuités des emprunts (intérêts et capital). Elle représente **2,8** % des recettes totales du **compte administratif** 2013.
Rapportée à la population sortoise, cette dette correspond à une **dépense annuelle de 45 € / habitant.**

2014, année électorale

Les dimanches 23 et 30 mars pour les élections municipales et le dimanche 25 mai pour les élections européennes

La pièce d'identité devient obligatoire pour voter

Tous les électeurs devront désormais, pour toutes les élections, présenter une pièce d'identité au moment du scrutin, quelle que soit la taille de leur commune.
Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité sont les suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale
- Carte SNCF famille nombreuse avec photographie
- Carte Vitale avec photographie

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.

Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité
- Titre de séjour

Débits de boissons pour les associations

Grâce à l'acquisition par la mairie de la dernière licence IV de la commune, dont elle a donné la gérance au Cercle sortois d'animation et de rencontre, les associations peuvent maintenant mieux gérer la vente d'alcool lors de leurs manifestations.

Le lieu d'exploitation de cette licence se limite à la salle du moulin et à ses abords immédiats.
Compte-tenu de ces nouvelles dispositions, la mairie ne délivre plus d'autorisation de débit de boissons au-dessus du groupe 2.
Deux formules donnent la possibilité de servir des boissons alcoolisées des groupes 3, 4 et 5 :

- **La prestation de service** : chaque association peut en bénéficier jusqu'à deux fois par an. Elle est assurée par le Cercle sortois d'animation et de rencontre qui gère l'approvisionnement en alcool et met à disposition un de ses membres en possession du permis d'exploitation.

- **La sous-location** : chaque association peut en bénéficier dès lors qu'elle compte parmi ses membres une personne dépositaire du permis d'exploitation.

Pour l'utilisation de l'une ou l'autre de ces formules, il convient de contacter le cercle puis la mairie au moins deux mois avant la date de la manifestation.
Cependant la mairie continue d'autoriser les débits de boissons temporaires du groupe 2 dans la salle du moulin ou à l'extérieur de la salle polyvalente.
Les associations sportives agréées DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sport) peuvent bénéficier de 10 autorisations par an pour la vente de boissons jusqu'au groupe 3, dans la salle polyvalente, uniquement à l'occasion d'une manifestation sportive.

Plan Communal de Sauvegarde

Les violentes manifestations climatiques que furent les tempêtes Klaus et Xynthia ont mis en évidence la nécessité pour les communes de s'organiser afin de gérer au mieux les secours, l'assistance et le retour à la vie normale.

Outre les risques "tempête", "sismique", "transport de marchandises dangereuses par route" et "nucléaire" qui concernent toutes les communes des Landes, Sort en Chalosse peut-être confronté également aux risques "inondation" et "mouvement de terrain".

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) consiste à identifier les risques naturels ou technologiques, les vulnérabilités locales, et à établir un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).
Le PCS recense ces risques et élabore une organisation qui fait état des bons réflexes et des consignes de sécurité à adopter.
Les risques tempête pour des vents moyens supérieurs à 89 km/h, sismique, mouvement de terrain, nucléaire, inondation avec le Luy, transport de matières dangereuses (sur les départementales 58, 324 et 391 qui traversent notre village) sont couchés sur le PCS local ainsi que les conduites à tenir selon les cas.

Divisée en quatre secteurs géographiques, la commune fait appel à 3 ou 4 référents par zone qui seront chargés de la coordination sous l'égide du maire, directeur de la cellule de crise. Ces référents sont également chargés d'alerter la population du risque et de l'informer sur la conduite à tenir. Ce document recense les ressources humaines locales, le matériel (un téléphone satellitaire, trois groupes électrogènes, un défibrillateur, deux tracteurs, un fourgon, deux tronçonneuses...), les lieux d'accueil potentiels pour les sinistrés.
Un annuaire de crise recense les membres du conseil municipal, le personnel administratif, technique, de service, médical présents sur notre commune, ainsi que les établissements de notre commune recevant du public, les ressources économiques locales, les commerces alimentaires les plus proches, les différentes administrations ainsi que la presse.

Ce plan élaboré avec l'aide du centre de gestion a été présenté le mercredi 4 décembre aux conseillers municipaux, aux employés communaux, aux bénévoles qui ont accepté d'intervenir en cas de crise, ainsi qu'à la gendarmerie.

Vous pouvez vous faire connaître en mairie si vous souhaitez offrir vos services en cas de risque majeur sur notre commune.

Chaque foyer se verra remettre en 2014

un document d'information sur le PCS. Il est également consultable en mairie et à tout moment sur le site internet du village :
http://www.sort-en-chalosse.fr/Vie pratique/PCS-et-DICRIM
Souhaitons n'avoir jamais à mettre en pratique son contenu...

Mme Le Maire et les intervenants lors de la réunion publique pour la signature du P.C.S.

Travaux

MENUISERIES MAIRIE, PRIMAIRE, SALLE ASSO ET VITRAGES MATERNELLE

Dans le but de diminuer la consommation énergétique, la municipalité a engagé un programme de remise aux normes des bâtiments communaux. Ainsi, toutes les parties vitrées extérieures de la mairie et des écoles ont été rénovées.
Notre priorité s'est portée sur la qualité des produits installés, tant pour les menuiseries que pour les vitrages. L'aluminium a été préféré au PVC pour les menuiseries et les vitrages ont été choisis dans la zone haute de la gamme proposée. De même, les fixations sont en inox et les serrures des portes à trois points de verrouillage.
Bien entendu, tous ces produits sont conformes aux normes en vigueur notamment celles concernant les bâtiments recevant du public et les groupes scolaires.
L'importance de ces travaux a nécessité l'ouverture d'un marché public remporté par la Miroiterie landaise qui a réalisé les travaux en juillet dernier.
Coût de cette rénovation : 40 000 € TTC dont 4600 € de subvention du Conseil Général.

MAIRIE (menuiseries et vitrages)

- Porte d'entrée à deux battants dont le principal est plus large que le précédent, leurs ouvertures permettant un passage utile supérieur à 1 mètre 20 : vitrage de sécurité feuilleté double face
- Fenêtre secrétariat : vitrage de sécurité feuilleté double face avec protection solaire
- Fenêtre bureau du maire : vitrage de sécurité feuilleté double face
- Fenêtres salle de réunion à l'étage : vitrage simple feuilleté double face

PRIMAIRE (menuiseries et vitrages)

- Fenêtres : vitrage de sécurité feuilleté double face
- Porte d'entrée, imposte supérieure : vitrage de sécurité feuilleté double face

SALLE DE CLASSE, ancienne salle des associations (menuiseries et vitrages)

- Porte d'accès sur terrasse couverte : vitrage de sécurité feuilleté double face
- Fenêtres pièce principale et «cuisine» : type coulissantes à vitrage de sécurité feuilleté double face
- Fenêtre toilettes : type soufflet battant à vitrage de sécurité double face feuilleté

MATERNELLE (vitrages seuls)

- Tous les vitrages sont en verre de sécurité feuilleté double face

PREAU ECOLES

L'ancien préau a été modifié du fait du réaménagement de la zone scolaire. La charpente apparente et les murs ont été repeints. Ces travaux ont été réalisés en régie par nos agents techniques.

RESTAURANT SCOLAIRE

La cuisine du restaurant scolaire a subi des dommages conduisant à une forte présence d'humidité notamment sur les cloisons intérieures. Un expert a donc été mandaté par la commune pour établir un diagnostic dont le résultat fait apparaître un très léger affaissement de terrain sous cette partie du bâtiment. Ainsi, les liaisons entre le carrelage au sol et les faïences murales ont bougé laissant remonter l'humidité du sol.
Un sinistre de type dégâts des eaux a été déclaré au cabinet d'assurance de la commune conduisant à une prise en charge de 6680 € soit 59% du montant des devis présentés (11 330 €TTC). Il est à noter que le devis de carrelage (3 440 € TTC) n'a pas été pris en compte par l'assurance.

MUR CIMETIERE

En continuité des travaux routiers et paysagers sur la traversée du bourg, la municipalité a souhaité rénover le dessus du mur qui court de l'entrée de la place de la mairie jusqu'à l'extrémité du cimetière haut. Trois zones ont été traitées.

Zone cimetière (55 mètres linéaires)

La partie supérieure de ce mur est très abîmée et présente des zones de descellement dangereuses. De plus, la hauteur du parapet n'est pas aux normes, et n'excède pas quarante centimètres dans un coin du cimetière. Une rehausse a ainsi été réalisée pour apporter la sécurité nécessaire.
Pour rester en harmonie avec l'existant, des pierres de Bidache ont été utilisées sur la partie visible depuis la route alors que le côté cimetière a été construit en blocs béton recouverts d'un enduit rustique. Le couronnement est réalisé en chapeaux de béton de couleur grise.

Zone mairie (10 mètres linéaires)

Le mur reliant la mairie à celui de la route présentant une fissure verticale importante, a été renforcé par un chaînage en béton armé. La façade côté cimetière a été repiquée et enduite au mortier rustique.

Zone entrée place de la mairie (37 mètres linéaires)

Le recouvrement bombé en béton a été enlevé et le mur arasé afin de recevoir les mêmes chapeaux en béton gris que le mur du cimetière. L'escalier situé dans ce mur et qui permet de communiquer entre la place de la mairie et le cheminement le long de la route départementale sera remis en état. Il présentait en effet un affaissement des marches le rendant difficilement praticable voire dangereux.

Ces travaux sont confiés à l'entreprise Pouységu pour un devis global de 23 372 € TTC.

Voirie communale

Une partie de la route de Habernet était inscrite au programme 2013 de la Communauté de Communes pour refaire l'enrobé. Ces travaux ont été réalisés ce mois de juin par les entreprises Bautiaa pour l'enrobé et Laloubère pour les fossés.

La route de Habernet

De nouveaux panneaux de signalisation ont été installés route de la forêt. Il s'agit d'indiquer les trois espaces de croisement. Rappelons que ces voies de rangement permettent de se croiser sans endommager l'accotement.

Le parking situé à l'arrière de la salle polyvalente et réservé aux personnes à mobilité réduite, est maintenant signalé par un panneau.

Les travaux d'entretien annuel ont été les suivants :

- Passage de l'épareuse fin juillet (entreprise Castaingts)
- Curage des fossés (entreprise Laloubère)
- Entretien des chemins avec apports de cailloux
- Renforcement des accotements routiers endommagés lors de croisements de véhicules lourds à trop grande vitesse

Le fauchage des bords de routes est assuré par un employé communal.

Ce travail répond à plusieurs objectifs :

- Faciliter le croisement de véhicules sur voies étroites
- Augmenter la visibilité dans les carrefours par un léger fauchage sur les routes départementales
- Améliorer l'état général, l'aspect visuel
- Favoriser l'écoulement de l'eau
- Surveiller l'état des fossés

Épareuse (Castaingt Marc) : 6 010 €
Fournitures voirie : 2 068 €
Curage des fossés : 1 477 €
Fauchage des accotements : Cinq passages par an effectués par un employé communal

ÉTANG DE SORT

Les pluies incessantes de l'hiver et du printemps ont rempli les bassins dessableurs et endommagé les travaux qui avaient été effectués en novembre 2012 sur les berges, en particulier sur celui situé au pied du gîte communal.

Des travaux de curage des deux bassins étaient urgents, nous avons fait appel à l'entreprise ATA (Aquitaine Travaux Aquatiques) pour les réaliser et pour réparer la berge.

Cette société est intervenue fin avril pour un montant de 3171 € TTC.

Le sable a été évacué par les employés communaux et des bénévoles qui se sont rendus disponibles avec leur propre matériel, nous ne pouvons que les remercier.

Malheureusement les abondantes précipitations du printemps 2013 ont à nouveau rempli ces bassins nécessitant de fait un curage supplémentaire cet hiver.

Forêt communale

La parcelle n°5 située route des Gritches a été exploitée par l'entreprise Vignole de Saint Aubin en novembre 2012.

Les grumes (troncs d'arbres abattus et ébranchés) d'un volume de 162m^3 ont été vendues à l'entreprise Canadell pour un montant de 21600€.

La vente de 200 stères de bois de chauffage aux habitants de la commune a rapporté 5500€.

Ce mois de novembre 2013 a débuté l'exploitation des parcelles n°1 et 2 au bout de la route de Cazala où l'on devrait sortir environ 250 m3 de grumes et plus de 350 stères de bois de chauffage. Comme l'année dernière, ce chantier a été confié à la société Vignole.

Mais les pluies d'automne ont retardé l'exploitation. Les personnes qui avaient commandé du bois de chauffage à la commune devront patienter.

Pour le programme 2014, il est proposé une coupe des parcelles n°3 et 4.

Mme Servières inaugure le nouvel EHPAD

L'EHPAD DU LOUTS INAUGURÉ

La nouvelle maison de retraite du Louts, située à Gamarde les Bains, a été inaugurée le samedi 7 décembre 2013.

Madame Élisabeth SERVIERES, Présidente de la Communauté de Communes, accueillait pour l'occasion Monsieur Emmanuelli, Président du Conseil Général des Landes, Monsieur Morel, Préfet des Landes et Monsieur Jacob, Sous-Préfet des Landes ainsi que de très nombreux invités.

Chacun a pu se féliciter de la réalisation de ce beau bâtiment, fonctionnel et parfaitement équipé, conçu pour recevoir une soixantaine de résidents.

Communauté de Communes de Montfort en Chalosse

Communauté de communes de Montfort en Chalosse

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES DE CHALOSSE PRÊTE À ACCUEILLIR LES JEUNES ENTREPRISES

La pépinière d'entreprises située au cœur de la zone d'activité économique intercommunale à Hinx a ouvert ses portes.
Quatre ateliers et trois bureaux, tous bien équipés, sont proposés à la location. L'objectif est d'aider et de renforcer les chances de succès des entreprises hébergées.
Des services communs et personnalisés sont également proposés et l'accompagnement professionnel de l'entreprise est assuré par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers, Tec Ge Coop (structure d'appui auprès des porteurs de projets) et le service économique de la Communauté de Communes.

Pour tout contact :
Thierry Pelfresne, Directeur Pépinière d'entreprises de Chalosse
1 route des Chênes - 40180 Hinx - Tél: 05 58 74 23 08 - Courriel : pechalosse@orange.fr

LE SCHÉMA COMMUNAUTAIRE : MODE D'EMPLOI

Les élus de la Communauté de Communes travaillent depuis plusieurs mois sur l'élaboration d'un Schéma communautaire d'Aménagement et de Développement Durable (SADD).
Ce document a pour objectif d'organiser le développement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir en précisant les orientations retenues par la collectivité sur le développement économique et l'emploi, les services à la population, l'habitat, les déplacements et les transports, l'urbanisme et le cadre de vie.
Le SADD servira de document de référence dans le cadre du futur Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) mené par le Pays Adour Chalosse Tursan. **(Voir article Chalosse 21 N°11)**

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants de 3 ans à 10 ans fréquentant l'Accueil de loisirs sont désormais réunis le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, dans les locaux des écoles de Montfort-en-Chalosse.
Le mercredi, avec la mise en place de la réforme scolaire sur 4 jours et demi, il était indispensable de mettre en place, un nouveau mode de fonctionnement : **un transport sillonne le territoire pour aller chercher les enfants dans les différentes écoles avant le déjeuner.**
Si les enfants sont la plupart du temps répartis par tranche d'âge : 3/6 ans, 7/8 ans et 9/11 ans, des activités communes permettent de créer des liens entre groupes.
Enfin, la proximité des infrastructures sportives et de loisirs, stade, piscine, ludothèque, facilitent la réussite du projet éducatif. Et déjà l'équipe d'animation projette de travailler avec de nouveaux partenaires locaux comme le Musée de la Chalosse, l'Ehpad de Montfort ou encore le Pôle petite enfance.

Informations :
Karine Guilhemotonia
Service Accueil de loisirs à la Communauté de Communes de Montfort-en-Chalosse
Tél : 05 58 98 59 80

Pour se tenir informé des actions de la Communauté de Communes :
Le journal Chalosse 21 et le site internet www.cc-montfortenchalosse.fr

LE MUSÉE DE LA CHALOSSE POURSUIT SON PROJET DE RÉNOVATION

Après avoir mené à bien sa première phase de rénovation avec une nouvelle charte graphique et un nouveau logo, le Musée de la Chalosse a amorcé une seconde phase de travaux en 2014, financée à hauteur de 80 % de subventions dans le cadre du programme Européen Leader et avec le soutien du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général des Landes.

Cette phase concernera la mise en place d'une nouvelle scénographie des espaces intérieurs de la maison de maître et du métayer. Au programme : ambiances sonores ou lumineuses, documentation thématique, maquettes tactiles et espaces audiovisuels que le public découvrira fin 2014.
Notons également l'arrivée de nouveaux outils de visite avec des jeux ludo-éducatifs, une table de lecture du paysage et des tablettes multimédia.

SIVU Luy Aval

La gestion du Luy

La coupe sélective

Depuis cet été, une nouvelle tranche de travaux de restauration du Luy a été menée par le SIVU du Luy Aval sur près de 15 km depuis la commune d'Ozourt jusqu'à Sort.
Ces travaux spécifiques que vous avez sûrement aperçus ou entendus, ont été confiés à l'entreprise Aquitaine Travaux Aquatiques. Des bûcherons qualifiés ont manié avec dextérité pelle à chenilles avec grappin coupeur, tracteur treuil-broyeur... dont les vérins fonctionnent avec de l'huile hydraulique biologique.

Ces travaux ont pour objectif de :

- Rétablir la dynamique et l'écoulement du cours d'eau
- Diversifier, rajeunir la végétation en berge
- Maintenir ou améliorer la qualité du milieu
- Limiter les érosions

Ils sont financés à 80% par le Conseil Général, la Région Aquitaine, l'Agence de l'eau Adour Garonne, l'État, en lien avec les services de la police de l'eau (DDTM) et la fédération de pêche.

Au niveau du lit du cours d'eau, quelques souches, troncs, branches et bois bien ancrés sont conservés : ils participent à la vie aquatique et piscicole et au bon fonctionnement du Luy.

Pour limiter les effondrements de berge, des coupes et élagages sont réalisés après un marquage sélectif de la végétation par le technicien-rivière sur des arbres fortement penchés, sous-cavés, affouillés et dépérissants.
Le restant des souches en vie est préservé pour permettre la reprise de nouvelles pousses, fixer les terres et réduire la force du courant.
De la même manière, et selon les essences d'arbres, de nombreuses branches basses sont conservées pour offrir une zone de quiétude pour les colverts, les foulques. . . .

Les saules, vergnes, chênes, frênes ont été privilégiés à cause de leur bon maintien racinaire. A l'inverse, les peupliers hybrides et les acacias trop nombreux, ont un système racinaire de surface qui peut occasionner des dégâts sur les ouvrages lors de crues et de vents forts (souvenons-nous de la tempête Klaus).

En termes de végétation arbustive, les saules sont fortement conseillés : ils stabilisent les sols en profondeur et, à l'état de buisson, ils freinent le courant tout en offrant un formidable abri à de nombreux oiseaux.
Les petits branchages ont été le plus souvent broyés sur place (compost). Les fûts d'arbres et les branches ont été conservés par les riverains ou bien laissés pour tout ou partie à disposition de l'entreprise qui les revalorise en bois énergies type plaquettes servant à alimenter diverses chaudières d'entreprises.

Dès 2014, une nouvelle tranche de travaux sera lancée en aval, de Sort en Chalosse à Saugnac.
Nous espérons que ces travaux seront aussi bien accueillis.

La fusion de notre SIVU du Luy Aval avec le Syndicat des Luys Amont (Amou), le Syndicat du Bassecq (Heugas), du Leuyot (Cazalis) et des communes isolées, a donné naissance au Syndicat du Bassin Versant des Luys Landais qui portera les nouveaux programmes sur les 300 km de cours d'eau concernés.
Amis riverains, n'hésitez pas à contacter les délégués communaux de Sort, Pascal Bernadet ou François Marsan, pour tout problème rencontré sur le Luy : arbres en travers que vous ne pouvez traiter vous-même, érosions importantes...
Ils vous mettront en relation avec le technicien-rivière Olivier Casenave.

L'intervention délicate de la Sté Aquitaine Travaux Aquatiques

Sydec

Compte-rendu du Sydec 2013

ENERGIE	
Section de fonctionnement	14 150 000 €
Section d'investissement	47 846 900 €
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	
Section fonctionnement	540 000 €
Section d'investissement	56 000€

Avant...

s'dec
syndicat d'équipement des communes des Landes

Après... Un nouvel éclairage à leds sur le mur de la mairie

Énergie

Les comités territoriaux ont vocation à renforcer la gestion de proximité. Ainsi ont été créés deux nouveaux comités : le comité Côte Sud et le comité St Martin d'Oney. Fin 2013, le SYDEC compte donc 15 comités territoriaux.

Les différents sites du SYDEC se trouvent à :
- Mont de Marsan, siège
- Campet-et-Lamolère, usine de compostage Thalie
- Roquefort
- Saint-Paul-lès-Dax
- Tartas

En 2013, deux nouveaux centres ont été créés sur les communes de Biscarrosse (compétence électricité) et Capbreton (compétence eau et assainissement).

En plus de ses compétences énergie, eau et assainissement, le SYDEC se propose pour une prise de compétence numérique et une prise de compétence groupement d'achat énergies.

Prise de compétence numérique

Lors de l'assemblée générale du 9 septembre, les délégués ont voté pour cette prise de compétence. Le SDTAN (Schéma Directeur Territorial Aménagement Numérique) landais a pour objectif de desservir **80% de la population landaise** (plus entreprises et établissements privés) **en proposant à minima un débit de 8Mb**.
Ce schéma présente une stratégie de développement du numérique et rentre dans la stratégie retenue par la Préfecture de région et la Région Aquitaine.
Trois solutions sont envisagées :
- Fibre optique
- Utilisation du réseau actuel avec montée en débit
- Recours à la technologie satellitaire pour les zones difficiles à desservir

Le montant des investissements nécessaires s'élève à 118 M€ répartis entre l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Prise de compétence Groupement Achat Energies

Le projet de création d'un Groupement Achat Energies a été également présenté lors de cette assemblée générale.
La loi NOME (Nouvelle Organisation des Marchés de l'Electricité) du 1er juillet 2011 a pour but de favoriser la concurrence sur le marché national. À cet effet, à compter du 1er janvier 2016, les collectivités devront mettre en concurrence les fournisseurs d'énergie pour leur contrat dépassant 36 KVA en électricité (les tarifs jaune et vert actuels disparaîtront).
L'objectif de créer un groupement d'achat pour les cinq départements aquitains est d'obtenir des prix très compétitifs face aux opérateurs.

Assainissement non collectif

Lors de l'assemblée du Comité Territorial (Pouillon – Peyrehorade - Eschourdes) du 27/09/2013 ont été proposées et votées les tarifications 2014 identiques à 2013.

	2014
Assistance administrative pour enquête publique	1800€
Contrôle du neuf	200€
Contrôle périodique (10 ans)	60€
Contrôle dans le cadre d'une vente	150€
Étude pédologique de la parcelle	350€

Travaux du SYDEC sur la commune en 2013

1. Eclairage public à leds équipé d'un système d'amplification de la lumière au passage d'une personne :
- Place de la mairie : 1597 €
- Lotissement Arriou de Bruca : 3422 €
- Cheminement accès école depuis le parking et l'atelier communal : 9917 €

2. Mise en conformité de la commande d'éclairage public et pose d'une horloge astronomique programmable pour tout l'éclairage public.
L'horloge astronomique combine des calculateurs radio-synthétisés, insensibles aux salissures et aux dérives, et une horloge universelle. Afin de limiter les consommations d'énergie, une certaine partie de l'éclairage public est éteinte de 22h30 à 6h30 du 1er septembre au 31 mai et de 0h00 à 6h30 du 1er juin au 31 août.

3. Bilan énergétique des bâtiments communaux et réalisation des différentes préconisations :
- Remplacement des fenêtres de l'école primaire, de la mairie, de la « salle des assos »
- Remplacement des vitrages école maternelle
- Installation d'une VMC école primaire
- Isolation des réseaux d'eau chaude
- Réglages de programmations et de régulations de chauffage

Syndicat des Eschourdes

Compte rendu des Échourdes 2012

Le service est exploité en affermage, confié à la SOGEDO par contrat d'une durée de dix ans à compter du 1er juillet 2012.
Le service dessert 20906 habitants au 31/12/2012 représentant 9899 abonnés (377 pour la commune de Sort en Chalosse).
Le linéaire de réseau canalisations passe de 820 km à 830 km.
Le service a prélevé 2887160 m³ pour 2012 suivant la provenance ci-dessous :

FORAGES	Prélèvement 2011	Prélèvement 2012	Variation
F2 de Maylis	381 144 m³	576 890 m³	+ 51,36%
F1 de Maylis*	221 054 m³		
Source des Eschourdes	2 257 955 m³	2 310 270 m³	+ 2,32%
F1 Tuilerie			
TOTAL	2 860 153 m³	2 887 160 m³	+ 0,94%

* Ce forage connaît un problème de turbidité, 4567 m³ ont été directement rejetés dans le fossé

Le service dispose de deux stations de traitement, l'une sur Donzacq, l'autre sur Maylis, toutes les deux fonctionnant au bioxyde de chlore.

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et une part fixe (indépendante de la consommation).

Les tarifs applicables au 1er janvier 2012 et au 1er janvier 2013 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE de 120 m³/an sont :

TARIFS	2012	2013	Variation
Collectivité (HT)	**75,26 €**	**70,34 €**	**-6,54%**
Part fixe annuelle	27,14 €	27,14 €	0,00%
Part proportionnelle	48,12 €	43,20 €	-10,22%
Délégataire	**88,44 €**	**53,00 €**	**-40,07%**
Part fixe annuelle	33,48 €	20,00 €	-40,26%
Part proportionnelle	54,96 €	33,00 €	-39,96%
Taxes et redevances	**53,05 €**	**51,05 €**	**-3,77%**
Prélèvement ressource	6,59 €	5,96 €	-9,56%
Redevance pollution	35,16 €	36,00 €	2,39%
TVA	11,30 €	9,09 €	-19,56%
TOTAL	216,75 €	174,39 €	-19,54%
Prix m3 TTC	1,81 €	1,45 €	-19,89%

Les recettes de la collectivité s'élèvent en 2012 à 1 344 713 € (dont 466 462 € soldant le précédent contrat d'affermage) contre 843 169 € en 2011 (+ 60,58 %). L'indice de protection de la ressource est de 80 % pour chaque forage.

Qualité de l'eau

L'Agence Régionale de Santé signale que les quarante-neuf prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire sont conformes tant sur le plan microbiologique que sur les paramètres physico-chimiques.

Quelques indicateurs

Rendement du réseau : 82,21 %
Montant des travaux en 2012 : 1218506 €

Un schéma directeur d'adduction d'eau potable sur le Syndicat, dont l'établissement n'est pas imposé pour l'instant, serait intéressant à développer et s'avérerait un outil précieux pour la collectivité (évolution des moyens de production et de distribution de l'eau)

Création du forage de Donzacq

Le forage de Donzacq est terminé. Les tests de pompage sont en cours. Le débit est de l'ordre de 500 m³/h.

SIETOM de Chalosse

Le SIETOM de Chalosse concerne 124 communes et 74 746 habitants. On note une baisse de 0,40% de la population suite au retrait de la commune de Labatut. La communauté de communes de Montfort représente quant à elle 21 communes, 11 644 habitants, soit une hausse de 3,22% par rapport à la population 2011 (11 269 habitants).

Le syndicat assure en régie l'ensemble de la compétence "collecte et traitement des ordures ménagères résiduelles".

La collecte sélective des déchets recyclables fonctionne en points de regroupement par apport volontaire. Elle est gérée en régie pour la collecte des flux. Le SIETOM fait appel à des prestataires extérieurs pour le tri et le recyclage des emballages et du papier.
Le réseau des déchetteries est régi par le syndicat. Les déchets sont ensuite gérés soit par le syndicat, soit par un prestataire.

Le syndicat est organisé en 3 services pour la collecte :

- Ordures ménagères résiduelles : En 2012, 16 857 tonnes ont été collectées, soit 225 kg/habitant et une baisse de 1,76%. Le compost produit lors de ce traitement fait l'objet d'un plan d'épandage. Il concerne 15 agriculteurs pour une superficie de 448 hectares répartis sur 17 communes. En 2012, 2 393 tonnes ont été épandues.

- Déchets recyclables : Cela concerne 6 matériaux (papier, verre, acier, aluminium, bouteilles plastiques, briques alimentaires). La collecte est effectuée par le syndicat et le recyclage est assuré par un prestataire. Tonnage collecté en 2012 : 4 610 tonnes dont 2 057 pour les papiers et journaux, 509 pour les bouteilles plastiques et 2 044 pour le verre. D'autres déchets sont collectés comme le textile (216 tonnes en 2012) et les piles (8 tonnes en 2012).

- Déchets réceptionnés en déchetterie : Le SIETOM gère 12 déchetteries qui acceptent les déchets suivants : déchets ménagers spéciaux (huiles végétales), déchets électro-ménagers, déchets d'activités de soins à risques infectieux (médicaments), déchets verts.

Budget

Le budget du syndicat en 2012 s'établit comme suit:

Section de fonctionnement
- Dépenses : 7 799 043 €
- Recettes : 8 226 405 €

Section investissement
- Dépenses : 6 191 202 €
- Recettes : 4 743 831 €

La Taxe d'Enlèvements d'Ordures Ménagères est fixée par strates de population et varie entre 64 €/habitant (plus de 2000 habitants) et 57 €/habitant (moins de 200 habitants).

Pour répondre aux enjeux d'environnement, le SIETOM s'est lancé en 2012 dans la mise en place de la norme ISO 14001.
Cette démarche doit permettre de maîtriser la nature des déchets entrants, améliorer les rejets, aménager le site pour une meilleure intégration et ainsi prévenir tout risque de pollution, améliorer la gestion des installations existantes.

Deux incendies ont eu lieu sur le site les 24 juin et 6 octobre 2012, malgré le système de détection mis en place.

L'organisation de plusieurs manifestations grand public ont permis de sensibiliser les usagers. Le SIETOM est intervenu dans 39 établissements scolaires.

Suite au Grenelle de l'environnement, un programme d'actions opérationnelles a été mis en place dans le but de réduire la production de déchets ménagers et assimilés, de 7% par habitant sur 5 ans.

9305 foyers ont un kit individuel de compostage, soit 27,5%.

Organisation générale

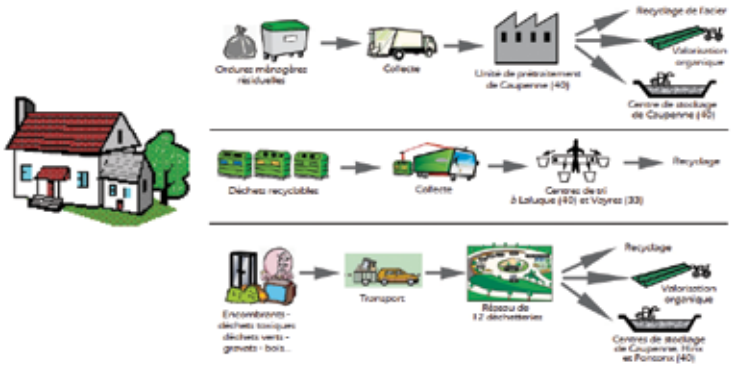

Figure 1.b - Cartographie du territoire du SIETOM de Chalosse à l'échelle départementale

Temps d'Activités Périscolaires

Les Temps d'Activités Périscolaires

Sur le RPI Sort-Garrey, la réforme des rythmes scolaires s'est appliquée à la rentrée de septembre 2013. Pour rappel, l'objectif de la réforme des rythmes à l'école primaire est de mieux apprendre et favoriser la réussite scolaire de tous en répartissant mieux les heures de classe sur la semaine (allègement de la journée de classe, programmation des séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande).
Ainsi, dans notre RPI, les élèves ont des journées de classe plus courtes, l'école se terminant à 15h50, et ont désormais 3 heures de cours le mercredi matin. Au terme de la journée d'école, leur sont proposés des temps d'activités périscolaires (TAP) assurés essentiellement par les agents communaux.
Nous avons voulu connaitre le ressenti des professeurs des écoles sur les conséquences de ces nouveaux rythmes, ainsi que celui des parents d'élèves et du personnel communal assurant les TAP. Nous sommes donc allés à leur rencontre chacun dans la période de Toussaint pour nous faire notre propre idée, indépendamment de ce que l'on peut lire dans les quotidiens régionaux ou nationaux.

L'avis des professeurs d'école

Oun ne soum : Voici six semaines que les enfants ont repris le chemin de l'école, demain les vacances de Toussaint commencent, quel bilan pouvez-vous faire de cette rentrée scolaire avec la mise en place des nouveaux rythmes sur un plan pédagogique ?

Les cinq professeurs des écoles : Le volume horaire reste le même mais la répartition des heures d'enseignement est beaucoup plus confortable et favorable aux apprentissages. En règle générale, ce sont les mathématiques et le français que nous proposons le matin : les élèves y sont plus attentifs, plus concentrés. Le report des heures sur cette demi-journée le mercredi est une réussite.

Oun ne soum : les lundis-mardis-jeudis et vendredis cette matinée d'enseignement dure trois heures et quart alors que l'an dernier elle n'était que de trois heures. Ce n'est pas trop long ?

Les cinq professeurs des écoles : Non, au contraire les enfants restent attentifs pendant toute la matinée, et ce quart d'heure supplémentaire nous permet de finir entièrement la séquence sans avoir à la terminer l'après-midi comme les années précédentes.
Les enfants avaient du mal à s'y remettre. Les élèves de maternelle ont le temps de finir pleinement leurs ateliers.

Oun ne soum : Les enfants sont-ils fatigués le mercredi matin ?

Les cinq professeurs des écoles : Non, le mercredi matin se passe très bien.

Mme Darrosé (PS-MS) : Cette réforme a été proposée sans nuance pour tous les élèves de 3 à 10 ans.
Cependant les élèves de maternelle sont fatigués en fin de semaine et particulièrement le vendredi matin, pas le mercredi. La semaine est longue pour eux.

Oun ne soum : Comment s'organise le travail de l'après-midi ?

Les cinq professeurs des écoles : Deux heures au lieu de trois précédemment, cela passe extrêmement vite. Mais du même coup, ces deux heures sont beaucoup plus digestes et plus faciles car nous captons l'attention des enfants sans difficulté.
Nous leur proposons deux séquences de travail de 3/4 d'heure à 1 heure chacune.
Les années précédentes, les fins de journée étaient difficiles, les élèves beaucoup moins efficaces dans leur travail.

Oun ne soum : Cette pause méridienne n'est-elle pas trop courte ? N'ont-ils pas de mal à se remettre au travail ?

Les cinq professeurs des écoles : La pause méridienne de 1h30 leur suffit amplement.
Ils bénéficient tous d'un temps de récréation de 30 à 50 minutes selon les jours.
Les séquences proposées en début d'après-midi sont adaptées (art visuel, oral d'anglais, histoire…) pour permettre une reprise en douceur.

Oun ne soum : Les petits de maternelle sont couchés immédiatement après le repas. Les années passées, ils avaient un temps de jeux. Ce temps ne leur manque-t-il pas ?

Mme Darrosé : Les enfants ne sont pas excités et s'endorment beaucoup plus facilement. Cela paraît même plus naturel comme rythme de les coucher de suite après le repas.

Oun ne soum : Comment se passe le temps pédagogique complémentaire ?

Les cinq professeurs des écoles : Une fois par semaine, nous prenons un groupe de quatre à six élèves de notre propre classe.
Nous leur proposons de travailler sur le site internet de la classe en lien avec le projet d'école. Si le besoin s'en fait sentir, nous pourrons aussi leur proposer plus tard dans l'année des ateliers de soutien.

Oun ne soum : Avez-vous prévu des changements pour la rentrée après les vacances de Toussaint ?

Les cinq professeurs des écoles : Quelques réadaptations avec des glissements de séquence du matin vers l'après-midi et vice-versa. L'amélioration est toujours possible !

Tarifs 2013/2014

Comme chaque année, les tarifs d'accueil des enfants en garderie ainsi que les tarifs de restauration sont réévalués et applicables au 1er septembre 2013.
Pour cette année 2013-2014, les montants sont les suivants :

SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE :
Le prix du repas s'élève à 2,35 €. Toute absence à la cantine doit être signalée à Thierry SEIZE au moins la veille au :
05 58 89 59 48
Dans le cas contraire, le repas du jour est compté et payable.

Le menu de la semaine est réactualisé tous les dimanches soir sur le site internet du village :
http://www.sort-en-chalosse.fr

L'avis du personnel communal

Oun ne soum : La réforme des rythmes scolaires s'est mise en place en septembre dans notre commune. Elle a conduit la municipalité à proposer et organiser des temps d'activités périscolaires (TAP) et c'est vous, membres du personnel communal, qui êtes au cœur de ce nouveau dispositif. Pouvez-vous nous expliquer ce que sont ces fameux TAP ?

Personnel communal : Nous proposons aux enfants quatre fois par semaine des activités à l'issue de leur journée d'école.
Ces TAP ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h50 à 16h50. Les enfants choisissent deux à trois activités par semaine ainsi qu'une activité "libre" correspondant à un temps de détente.

Oun ne soum : Qui intervient pour ces TAP ?

Personnel communal : Nous sommes six animateurs, appartenant au personnel communal, pour encadrer les enfants : Geneviève Aguerre, Capucine Baes, Pascale Binetruy, Yveline Camiade, Evelyne Danhil et Thierry Seize, le cuisinier. Intervient également Océane, de la médiathèque. Thierry et Océane ne participent aux TAP qu'un jour par semaine chacun. Nous encadrons un groupe d'enfants, dont l'effectif ne dépasse pas 14 pour les 3-6 ans et 18 pour les 6-10 ans.

Oun ne soum : La présence aux TAP est-elle obligatoire ?

Personnel communal : Non, la présence aux TAP est facultative. Nous demandons aux parents de venir chercher leurs enfants à 15h50 à l'issue des cours s'ils n'y participent pas.
Pour des raisons d'organisation, nous demandons également aux parents de s'engager sur la présence de leurs enfants sur la période entre chaque vacances.
Sur les 118 élèves du RPI (27 sur Garrey et 91 à Sort), seuls deux ne participent pas aux TAP, seize partiellement (1 à 2 jours par semaine) et les cent autres sont présents tous les soirs. Trois soirs sur quatre, un groupe de 4 à 6 élèves est pris en charge par un des professeurs des écoles pour les temps pédagogiques complémentaires.

Oun ne soum : Quelles activités sont proposées ?

Personnel communal : Les six premières semaines d'école, nous étions en phase d'adaptation. Nous leur avions proposé des travaux manuels, quelques activités sportives (les garçons en sont très demandeurs), des jeux d'extérieur, de la cuisine avec Thierry le jeudi par groupe de 12 (un certain nombre d'enfants apprécient beaucoup cette activité), nous profitions également de la présence de Sébastian entraîneur à l'Elan chalossais, tous les lundis.
Malheureusement, il a stoppé son activité à la Toussaint. Pour la période entre les vacances de Toussaint et Noël, nous leur avons proposé des activités axées autour des fêtes de fin d'année : fabrication de petits objets décoratifs, art de la table, décoration de la salle de restauration, pâtisserie avec Thierry.
Un atelier d'ombres chinoises s'articule avec l'activité du mardi, pour illustrer l'histoire créée par les enfants avec Océane de la médiathèque. Nous avons proposé également de l'éveil musical, de l'expression corporelle.
À l'issue de cette période, une présentation de certains ateliers a été proposée en partenariat avec les enseignants lors du spectacle de fin d'année.
Quand les beaux jours reviendront, nous leur proposerons d'autres activités comme le jardinage par exemple. Nous ne sommes pas à cours d'idées mais cela nous demande du temps de mise en œuvre et de préparation. Nos journées sont plus denses que les années précédentes, d'autant que les enfants sont plus énervés en fin de journée.

Oun ne soum : Où se passent ces TAP et avez-vous le matériel nécessaire pour ces TAP ?

Personnel communal : Nous sommes bien compris par Madame le Maire et la municipalité pour les besoins matériels. En termes de locaux, c'est parfois un peu juste, mais nous nous adaptons.
Les activités se déroulent dans l'enceinte scolaire, et autres équipements municipaux de proximité, en intérieur ou extérieur selon l'activité proposée.

Oun ne soum : Les enfants sont-ils mélangés pour ces TAP ?

Personnel communal : Les enfants scolarisés sur Garrey restent sur Garrey. À Sort, les enfants du primaire sont répartis en fonction des activités proposées.
Ils peuvent donc se retrouver dans une activité avec des enfants de cycle différent (des GS au CM1). Une heure d'activité pour les petits et moyens de maternelle est trop longue et demande trop d'attention.
Le groupe est donc divisé en deux : un groupe en activité dirigée et un groupe en autonomie (jeux calmes) dans la même pièce, et au bout de 30 minutes on inverse les groupes.

Temps d'Activités Périscolaires

L'avis des parents d'élèves

Oun ne soum : Les enfants reprennent le chemin de l'école demain, après ces vacances de Toussaint. Pourriez-vous nous communiquer votre ressenti sur la semaine de 4 jours et demi d'école ?

Sept parents d'élèves : Du côté des parents c'est un peu plus compliqué en termes d'organisation : les créneaux laissés pour les activités extra-scolaires sont plus difficiles à trouver.
Les enfants sont énervés, agités et fatigués quand ils reviennent à la maison. Ils doivent vraiment se poser avant de se mettre aux devoirs.

Oun ne soum : Par rapport à l'année dernière, avez-vous l'impression que vos enfants sont plus fatigués ?

Sept parents d'élèves : Pour les petits, clairement oui. Ils sont fatigués dès le mercredi ou jeudi. Même le week-end, nous devons continuer à les coucher tôt, aux mêmes horaires que dans la semaine.
Pour les plus grands, se lever le mercredi ne pose pas de problème. Ils sont fatigués en fin de semaine, mais il est bien difficile de dire s'ils le sont plus que l'an passé.

Oun ne soum : Les enfants vous racontent leur journée d'école. Que disent-ils des temps d'activités pédagogiques (TAP) ?

Sept parents d'élèves : Ils sont contents de se retrouver avec leurs copains, et même leur frère ou sœur.
Certaines activités ont beaucoup de succès et mériteraient d'être étendues sur Sort et Garrey comme l'activité cuisine. Ils sont ravis de découvrir un domaine très différent du cadre scolaire, et de pouvoir goûter leur production.
En fait ils semblent plus apprécier les activités de découverte qui s'éloignent du cadre scolaire habituel.
D'autres activités sont moins appréciées (comme le foot pour certaines filles) d'autant plus si elles leur sont imposées. Dans ce cas, les enfants sont encore plus énervés après leur journée.

Oun ne soum : Et vous parents, comment ressentez-vous ces TAP ?

Sept parents d'élèves : Ce serait peut-être bien de développer des activités plus calmes en fin de journée, du moins pour un certain nombre d'entre eux qui repartent trop excités de l'école : de la lecture de contes, des activités autour de la musique, du chant, de l'écoute, des ateliers de jardinage quand le temps s'y prêtera, des activités sportives douces s'approchant de la sophrologie et du yoga par exemple.
À Sort, depuis la reprise de l'école après les vacances de Toussaint, nous avons connaissance du planning des activités proposées jusqu'aux vacances de Noël et nous l'apprécions.

Ce planning pourrait être assoupli un tout petit peu : si nous souhaitons reprendre notre enfant à l'issue des cours (15h50), actuellement ce n'est pas possible si nous nous sommes engagés sur sa participation aux TAP sur la période des six semaines entre deux vacances. Et c'est dommage.

Nous avons bien conscience que ces activités ne sont pas à la carte, et de reprendre nos enfants à 15h50 de façon aléatoire au gré de notre humeur n'est pas envisageable.
Mais si cela reste rare et surtout si l'on prévient 8 à 15 jours à l'avance, pourquoi ne serait-ce pas possible ?
Cela permettrait d'alléger le nombre d'enfants restants, et à nous de profiter d'eux.

Ce serait bien d'avoir un échange constructif sur ce sujet entre les parents et les organisateurs des TAP.
Certains d'entre nous, titulaires du BAFA, co-animeraient volontiers bénévolement des ateliers pour les TAP, en doublon avec une des personnes titulaires.
Des améliorations ont été apportées dans ces TAP, et d'autres sont encore à venir certainement !

EFFECTIFS À LA RENTRÉE : 118 ÉLÈVES

ÉCOLE DE SORT-EN-CHALOSSE		
Petite et moyenne section	Mme Darrosé	23
Grande section et cours préparatoire	Mme Le Grand	21
Cours préparatoire et cours élémentaire	Mme Caubet	20
Cour élémentaire 2 et cours moyen 1	Mme Loupien	27
ÉCOLE DE GARREY		
Cours moyen 1 et cours moyen 2	Mme Labaigt	27

À noter le peu de présence masculine pour une évolution zumba très prisée par ces dames...

Association Parents d'Élèves

Tout d'abord, j'adresse mes sincères remerciements aux nouveaux membres pour être venus aussi nombreux cette année, à l'assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves de la vallée du Luy. L'objectif de cette association est de récolter des fonds afin de réaliser les projets éducatifs initiés par les enseignants du RPI Sort-Garrey.

Cette année, l'APE s'est lancée le défi de financer pour tous les élèves, dès la rentrée 2014-2015, un éveil musical, dispensé par deux professeurs du conservatoire de musique dans le cadre des centres musicaux ruraux.

Lescmr
La musique à la portée de tous

En complémentarité avec les équipes pédagogiques, ces artistes développeraient des projets adaptés au cadre de l'école, permettant à tous les enfants d'avoir accès à une initiation et une pratique musicale.
Il s'inscrirait dans la vie culturelle locale en impulsant et en coordonnant des projets transversaux en lien avec les différents acteurs culturels du territoire (associations, structures d'enseignement et de diffusion...).

Initiation Country

Nous pouvons d'ores et déjà féliciter toute l'équipe, d'avoir une année encore accompli notre mission avec beaucoup de sérieux, d'enthousiasme et de rigolade. De plus, l'organisation d'une matinée sportive, le 29 septembre dernier a permis aux jeunes et aux moins jeunes de faire connaissance avec des chorégraphies inspirées principalement des danses latines (salsa, merengue, cumbia...), mais aussi des styles variés comme le bollywood, la danse du ventre ou le swing.
En fin de matinée, Aurore nous a fait découvrir sa passion, la danse country, en nous proposant les différents type de musique (Country, Chacha, Irlandaise, Rock, Pop...). Il y en avait pour tous les goûts.

Les enfants, ravis de leur maquillage, étaient, eux aussi de la partie.
D'autres manifestations restent à venir, alors venez nombreux nous soutenir !
Cependant, il faut continuer à nous mobiliser pour le financement qui n'est pas totalement acquis d'une part et d'autre part pour continuer à faire vivre cette association.

La présidente

... mais félicitations quand même aux trois courageux !

COMPOSITION DU BUREAU	
Présidente	Laurence Bijard-Durruty
Vice présidente	Nathalie Duport
Trésorière	Evelyne Lafargue
Vice trésorier	Sylvain Pillet
Secrétaire	Nathalie Pourtau
Vice secrétaire	Stéphanie San Martin

Connaître notre forêt

LE CHEVREUIL

Capreolus capreolus.

Le chevreuil est notre plus petit cervidé européen dont la hauteur au garrot est de 60 à 75 centimètres.

Le mâle, appelé brocard, porte des bois qui tombent chaque année en automne puis repoussent. Il a une tâche blanche sur l'arrière en forme de haricot. La femelle appelée chevrette ne porte pas de bois et se reconnaît par sa tâche blanche en forme de cœur.

HABITAT

Il fréquente des milieux variés : lisière de bois, prés et cultures. On peut le trouver aussi bien dans les plaines agricoles qu'au cœur de la forêt.

MODE DE VIE

En été, le brocard est solitaire, alors que la chevrette est accompagnée de ses faons. En hiver, les individus se rassemblent en groupes appelés hardes.

ALIMENTATION

Le chevreuil mange particulièrement des ronces, des bourgeons, des feuilles et de l'herbe. Il consomme des céréales en faible quantité.

REPRODUCTION

La reproduction a lieu en été, période de rut. L'année suivante, en mai-juin, la femelle donne naissance à 2 faons.

INDICES DE PRÉSENCE

Les empreintes de sabots, les abroutissements sur les bourgeons, les frottis sur les troncs, les crottes qui sont appelées moquettes.

CRI

Le chevreuil aboie.

Acca

L'ACCA a eu la douleur de perdre Jean-Jacques Marquet au mois de septembre. Jean-Jacques était membre propriétaire non chasseur de l'ACCA depuis des décennies.

Petit rappel sur la constitution d'une ACCA et des membres qui la composent :
L'association est constituée conformément à la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour but d'assurer une bonne organisation technique de la chasse, de favoriser sur son territoire le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique. Elle a également pour objet d'apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvages. Son activité s'exerce dans le respect des propriétés, des cultures et des récoltes, coordonnée par la Fédération Départementale des chasseurs.

Qui peut adhérer à l'ACCA ?
En qualité de membre de droit avec des droits et des obligations définis :

- Tout titulaire du Permis de Chasser validé, domicilié dans la commune
- Tout propriétaire ou détenteur de droits de chasse, ayant fait apport de ses droits de chasse à l'association communale, ainsi que ses conjoints, ascendants et descendants, gendres et belles-filles du ou des conjoints apporteurs
- Tout propriétaire non chasseur dont les terrains sont incorporés dans le territoire de l'ACCA et qui a demandé à être membre de l'association
- Les 10 % du nombre des adhérents chasseurs n'ayant pas de droit direct de chasse et qui font la démarche d'adhésion auprès de l'ACCA. Ce pourcentage est déterminé chaque année par décision du conseil d'administration.

Pour le conseil d'administration de l'ACCA de Sort, il faut noter la démission de Thierry Saint-Jean du poste de vice-président. Il a été remplacé par Michel Dupouy à qui nous souhaitons la bienvenue à nos côtés. Pour l'année 2013, le conseil est composé comme suit :

- **Président** : Lorreyte Etienne
- **Vice-Président** : Dupouy Michel
- **Trésorier** : Laborde Christian
- **Secrétaire** : Bernadet Pascal
- **Membres** : Camiade Jean-Marie, Danhil Gilles, Duthil Philippe, Monserrat Jean

Vous avez d'ailleurs pu rencontrer certains membres du bureau de l'association lors de Festi-asso'rt qui ont mis leurs connaissances de la faune, de la flore, du milieu et du terrain à votre service pour répondre à vos questions et vous faire découvrir les nombreuses facettes de la pratique de la chasse.

Remarquons simplement que la saison qui n'est pas achevée ne restera pas dans les mémoires. Faisons un rapide tour d'horizon :

- Les palombes sont absentes au rendez-vous : même la Saint-Luc n'a pas fait le grand truc
- Les lapins se font rares : la maladie fait toujours des ravages au sein de leur population
- La reproduction des faisans a souffert des aléas climatiques du printemps
- Seuls les chevreuils sont présents en quantité sur la commune : 19 seront prélevés cette saison de chasse

Prenez note sur vos agendas : le **traditionnel repas de la chasse**, ouvert à tous, se tiendra le **dimanche 6 avril 2014** en lieu et place habituels.

Le club des aînés

Comme chaque fin d'année, chacun se doit de dresser un bilan, une récapitulation des activités effectuées lors de cette dernière et c'est à travers ces quelques lignes que vous aurez un aperçu des "occupations" des personnes du 3ème âge.

L'année a débuté par la galette des rois en janvier.
Un mois plus tard un repas "Au Challenge" précédé d'une messe à la mémoire de nos chers disparus était servi à 74 personnes.
Le 21 mars, 54 personnes embarquaient sur un **bateau-navette** pour la traversée de la Bidassoa et la visite guidée de la vieille ville de Fontarabie. Déjeuner dans une cidrerie et arrêt à Béhobie pour achats.
Au mois d'avril, **après-midi détente** avec jeu de loto et petit goûter "amélioré".
Nous ne retiendrons pas grand-chose du "grand" loto du 15 mai qui n'a de "grand" que son nom et dont le travail exigé n'a pas du tout été récompensé.

Au mois de juin, nous partions en direction de **Bazas**, pour une visite guidée de ses principales curiosités : le Présidial, la halle, la cathédrale, la place des arcades et le musée. Puis visite des chais d'un château commentée par le producteur lui-même et déjeuner dans ce domaine viticole. Nous nous souvenons encore du faux filet issu de la race Bazadaise cuit aux sarments de vigne accompagné du vin "bio" du domaine. L'après-midi fut consacrée à la visite du musée d'artisanat et monuments en allumettes à Fontet à 2 km de la Réole.

Le **méchoui** traditionnel de juillet a accueilli 109 personnes et la trêve de l'été nous a permis de souffler un peu.

Début septembre, organisation du **vide-grenier** dont le succès dépassa nos espérances.
Toujours en septembre et durant trois jours, 35 personnes dont 27 sortois, partaient en direction de **l'Espagne** pour la visite de sa capitale. Dès notre arrivée, tour panoramique de Madrid, capitale riche en valeurs traditionnelles qui ont survécu aux aléas de la politique.
Passons devant la place de Cibélès, l'académie des beaux-arts, la gare Atocha, descendons aux alentours des arènes et du stade du Réal Madrid, puis visite à pied de la vieille ville, Puerta del Sol, Plaza Mayor... etc... etc...
Le lendemain fut consacré à la visite du Palais Royal, ancienne résidence des rois d'Espagne et haut lieu touristique du fait de sa richesse et de sa décoration intérieure. Puis visite du musée du Prado qui rassemble les œuvres les plus significatives de la peinture espagnole parmi lesquelles Vélasquez, Goya, El Gréco etc...
L'après-midi, arrêt au sanctuaire national du Valle de Los Caidos puis continuation vers le monastère de San Lorenzo de l'Escurial édifice aux dimensions pharaoniques classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Visite des appartements des Bourbons, de la salle des batailles, du salon des ambassadeurs, de la basilique et des Panthéons royaux renfermant les sépultures de 26 rois et reines d'Espagne.
Sur le chemin du retour, arrêt à Ségovie, noble cité castillane dans un site original, entourée de murailles et perchée à 1000 m. Visite guidée de l'Alcazar, le château le plus spectaculaire d'Espagne et visite de cette ville militaire au temps des romains avec comme témoin son magnifique aqueduc en excellent état. Voyage très agréable, très instructif et très convivial.

Le 17 octobre nous partions à Ascain pour la **visite d'une brasserie** avec dégustation et la découverte d'un atelier de tissage traditionnel Lartigue 1910.
Repas basque et visite incontournable des ventas à Dancharria.

Une semaine après, avait lieu la « castagnade/bourret », tradition bien ancrée chez les sortois, vu le nombre de participants, et l'année s'est terminée comme d'habitude par l'assemblée générale suivie d'un repas au restaurant.

Rappelons que la gymnastique des aînés a lieu tous les mardis de 15 à 16 heures et la belote les lundis par quinzaine.

Ayons une pensée pour les défunts de notre club et tout particulièrement pour Jean-Jacques Marquet qui en fut le vice-président durant sept années.

La traversée de la Bidassoa

Le Méchoui : Tout un art !

Les "madrilènes" en balade...

Le Palais Royal

Élan Chalossais basket

Ça y est ! la saison 2013/2014 de basket vient de recommencer après une année euphorique.

Les filles 1 sont à l'honneur avec une **montée en pré-nationale** historique pour le club !
La saison passée, elles ont également **gagné la coupe Carrefour « Mickey » Market** comme elles aiment l'appeler après avoir fait trembler leurs supporters.
1ères au Challenge Offensif Départemental, elles se sont inclinées une nouvelle fois en finale à St Delphin mais la fête fut belle tout de même.
Il ne fallait pas être cardiaque non plus pour la finale départementale des filles 3. Menant au score toute la partie, elles ont vu leurs adversaires dacquoises passer en tête à quelques secondes de la fin. Les supporters, debout, n'en croyaient pas leurs yeux... mais c'était sans compter sur « Lolo » qui décrocha un tir venu d'ailleurs, du milieu du terrain sur le buzzer. Plus 2 ! Un terrain envahi, des larmes, et du champagne, à flot ! CHAMPIONNES !
Des cheveux blancs ont poussé aussi pour ceux qui ont fait l'ultime déplacement de la saison avec les garçons 1. Décor : dans la petite salle d'Arboucave, deux bus et de nombreuses voitures de supporters chalossais aux couleurs du club arrivent, tendus. L'enjeu est de taille : l'équipe victorieuse ce soir-là, accèdera au niveau supérieur. Le match se lance, les encouragements aussi. Les garçons plient mais ne rompent pas. Plus que quelques secondes, Steph est de sortie : égalisation et voilà les prolongations. On souffle...
Cinq minutes de plus, même scénario. Derrière au score, Steph lance encore deux missiles et arrache une nouvelle prolongation au buzzer. Les corps sont usés, et le défi physique trop grand. La montée s'envole avec le match. Le barrage ne sera que formalité, la déception du dernier match était trop présente dans les têtes et l'adversaire trop fort.

Derniers finalistes, les garçons de la Poule des As qui, habitués aux finales (**trois en trois ans !**), se sont retrouvés en tête à tête avec le REAL. Mais la jeunesse et la fougue des adversaires n'auront laissé aucune chance à nos As. La saison a été belle tout de même, et la finale fêtée !

Les garçons 2 et filles 2, après un démarrage difficile, arrivent à sortir de la zone rouge dans les derniers instants et assurent le maintien.

Les jeunes ont remporté plusieurs phases finales et ont porté haut les couleurs de l'Elan, à l'image des cadettes qui chutent en demi-finale du plus haut grade départemental.

Amis supporters, nous vous attendons nombreux pour revivre une aussi belle saison et faire entendre vos voix, montrer nos couleurs dans toutes les salles du département et de la région.

Allez l'Elan Chalossais !

Les Colverts de Sort Pétanque

Cette année, le club enregistre 48 licenciés. Les manifestations organisées à Sort ont, comme l'an passé, connu un succès positif.

Nos équipes ont participé à diverses compétitions de haut niveau (départementales, régionales et nationales) dont voici quelques résultats.

Chez les féminines

Deux titres de championnes des Landes ont été remportés, en doublette féminin France par l'équipe Alberini Nathalie et Barahona Espérance et en triplette féminine France par l'équipe Alberini Nathalie, Barahona Espérance et Sebelin Claudine.
Ces deux équipes s'étaient qualifiées pour les championnats de France en doublette à Caen et en triplette à Baucaire.
Elles participeront également en 2014 au championnat d'Aquitaine en triplette à Périgueux.

Pour les séniors

Élimination de l'équipe au second tour de la coupe des Landes à Souprosse et en quart de finale au championnat des clubs masculin à Pomarez.

Les dates à retenir pour 2014

- 25 mars : Coupe des clubs masculins
- 24 mai : Pré-éliminatoire France mixte en doublette
- 19 juillet : Coupe Vignes en doublette
- 2 août : Pour les fêtes locales, concours en doublette ouvert à tous
- 18 octobre : Coupe du club en triplette

Nos entraînements ont lieu les mardis et vendredis à partir de 18h30 sur la place des courses.

Pour toute information complémentaire,
M. Giraut Daniel : 05 58 89 71 09
M. Pierre Christian : 05 58 89 53 00
sont à votre disposition.

Un an déjà !

Samedi 22 décembre 2012 : Inauguration du Cercle sortois d'animation et de rencontre
Samedi 21 décembre 2013 : Premier anniversaire du Cercle

Cette longue journée commence dès 9 heures avec la traditionnelle ouverture hebdomadaire du café du moulin, par un belle gelée blanche d'hiver et un thermomètre encore bloqué sous zéro.
Quelques courageux osent affronter les frimas pour venir réchauffer leurs gosiers gelés, grâce au fameux café «violet» ; ils doivent très vite changer de boisson pour rafraîchir leurs cordes vocales asséchées après d'âpres discussions.
L'après-midi est consacré aux préparatifs, instants nécessaires à la bonne tenue d'une réception se voulant accueillante, chaleureuse et animée. Comme à l'habitude, les équipes se forment naturellement, au gré des aptitudes de chacun : la gestion technique ou la logistique pour certains, le nettoyage ou la décoration pour d'autres, la préparation culinaire avec

Le Cercle sortois d'animation et de rencontre

En cette première année de création, le Cercle Sortois d'Animation et de Rencontre a connu une année riche en émotions et animations.

L'association remercie particulièrement ses adhérents et les nombreuses personnes qui ont assisté aux diverses soirées proposées.

Rappelons que l'objectif est de préserver le lien social et de donner l'occasion de partager des moments de convivialité et de plaisir.

La grande satisfaction est d'avoir pu proposer des spectacles différents (théâtre, soirées musicales, après-midi contes), des moments plus traditionnels (halhe de Noël, retransmission de matchs), sans oublier notre participation à la fête du village et les différentes restaurations qui vont avec.

Nous sommes à l'écoute de la population, et faire de cet endroit un lieu de rendez-vous de la diversité et du talent est l'affaire de tous. N'hésitez pas à nous contacter.

Quoi de plus agréable, de plus chaud qu'un bon café, d'où **"le moulin à café"**.

Quoi de plus sain, de plus rafraichissant que l'eau, d'où **"le moulin à eau"**.

Quoi de plus savoureux qu'un bon dialogue, une belle rencontre, d'où **"le moulin à paroles"**.

Autant de bonnes raisons de pousser la porte du café du moulin, de passer un moment différent. Rappelons que le bar est ouvert tous les samedis matins et que les bénévoles du cercle vous y réservent le meilleur accueil.

Au moment où les Cercles de Gascogne nous font une place au sein de leur fédération, l'occasion pour nous, premier Cercle de Chalosse, de vous offrir pour cette nouvelle année des animations originales et de qualité.

Nous vous invitons à entrer dans le cercle, le Cercle est ouvert à tous et on s'y sent chez soi !

Théâtre

Soirée musicale

Après-midi contes

Fête de Sort

toutes ses contraintes et finesses pour les spécialistes !

Pendant ce temps, nos copains les cyclos, à grand renfort de tracteurs et remorques, assiègent et barricadent la place des courses... dans une très grande discrétion, tout à leur honneur. Et oui, les revoilà comme en 2012 en train d'»apiter» le grand bûcher qu'ils enflammeront quand sonnera l'heure fatidique de la halhe de nadau. Nul doute en regard de leur «apitage» réalisé dans la règle de l'art, ce sont de véritables professionnels, mais qui oserait en douter, certainement pas les responsables du Cercle !

A la nuit tombée, les invités se rassemblent autour du bûcher, tout est fin prêt pour que le spectacle commence.

Notre président, Michel, les accueille dans un discours empli d'émotion, retraçant la petite histoire du Cercle : l'envie, la fabrication, la gestation, la naissance et enfin le premier anniversaire, une véritable histoire d'amour ! Puis il s'efface en donnant la parole à Bernard, le président des cyclos qui nous explique la halhe de nadau à travers son expérience des veilles de Noël où l'on allumait le feu. La conclusion est réservée à Vincent, membre dirigeant passionné d'histoire locale, qui en quelques mots, dont certains en patois, nous donne la version officielle de l'origine de cette ancestrale coutume landaise.

La Halhe de Nadau

Et enfin, la place des courses s'embrase, les enfants jettent leurs fagots dans les flammes !

À soirée d'hiver, breuvage d'hiver : un ponch chaud est offert par le Cercle aux spectateurs. Est-ce la conséquence du froid glacial ? En tout cas, cette boisson a un franc succès...

Laissant le feu faire son œuvre, tout le monde se retrouve au chaud dans la salle du moulin où chacun peut se restaurer à sa guise : assiettes de tapas, omelettes, tartelettes et bière de Noël sont proposées aux convives dans une douce ambiance musicale. Quelques pas de danse sont même esquissés, dont certains pas très académiques...

Cette agréable journée anniversaire se conclue comme elle a commencé, dans la froidure de l'hiver alors que la halhe de Nadau n'est plus que braises incandescentes.

Repas tapas dans la salle du Moulin

Bonne et heureuse année à tous. Le C.S.A.R.

Country Danse

"Vous savez déjà danser ? Vous ne savez pas encore mais vous avez envie d'essayer et de partager tout en faisant du sport ? Venez découvrir avec nous la danse country et la line dance"

SORT-EN-CHALOSSE

24 heures de country pour le Téléthon

Téléthon

Cours tous âges et tous niveaux

L'association (loi 1901) des **"Red Dirts" de Sort'en Country** a été créée en 2011 dans le but de partager une passion commune pour la danse country et la line dance.

La danse country connait un véritable essor en France depuis quelques années. De nouveaux clubs se sont créés et des bals country sont régulièrement organisés dans la région, permettant aux danseurs de se retrouver le week-end et de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en cours.

Accessible à tous, elle est une façon très agréable de se défouler, chacun à son rythme, dans une ambiance conviviale.

C'est aussi un exercice physique excellent pour le cœur et la mémoire.

La danse Country et la line dance proposent une kyrielle de pas issus de multiples danses aux styles très différents offrant ainsi des possibilités diverses et complexes.

Vous trouverez forcément votre bonheur dans la palette des milliers de chorégraphies présentées.

Venez rejoindre notre groupe de danseurs sympathiques, où les maîtres mots sont « bonne humeur et partage ».

En cours, nul besoin de bottes, ni de chapeaux.

Réservez vos plus beaux atouts pour les festivals et autres soirées.

Mais souvenez-vous toujours que l'habit ne fait pas le bon danseur.

Une bonne paire de chaussures et des vêtements dans lesquels vous êtes à l'aise suffisent, c'est votre motivation et votre plaisir de DANSER et PARTAGER qui feront toute la différence !

Pour plus de renseignements, contactez-nous au :

0954 955 866 ou 06 50 06 43 55

contact@sortencountry.fr

www.sortencountry.fr

Gymnastique volontaire

Septembre 2012 à Juin 2013 se déroule la saison de gym sortoise déclinée en 3 actes :

Acte 1 :

La gym adulte ouverte à toutes et tous dès 17 ans proposée les mardis et mercredis soir de 20h à 21h dans la salle polyvalente. Ponctuée des traditionnels et incontournables rendez-vous avec « crêpes - galettes - chocolats » tout au long de l'année mais aussi :

- Assemblée générale le 4 juin
- Calicéo et resto chez Babeth place du marché couvert à Dax le vendredi 21 juin
- Une rando-pique-nique sur les sentiers d'Azur le 30 juin
- Participation à Festi Asso'rt le dimanche 7 juillet au bord du lac de Sort
- Organisation d'une marche de 2h dans le village pour nos fêtes du 3 août

Acte 2 :

La gym enfant proposée aux enfants dès 3 ans sous forme de jeux (manipulation d'accessoires, approche de la gym) les mardis de 17h à 18h30 dans la salle polyvalente.

Ce qui leur a permis de présenter sous le regard attendri de leurs parents et amis leur :

- Spectacle « Gym cirque » le 4 juin à 19h suivi d'une « soirée crêpes-cidre »

Merci à tous les participants qui ont permis le bon déroulement de cette soirée !

Acte 3 :

La sophrologie séance dispensée dans la salle du moulin les mardis soir de 20h à 21h pour nous recentrer, nous rééquilibrer, nous détendre et nous relaxer.

Juillet et août nous entraînent sur les routes et chemins environnants pour de délicieuses marches les mardis et mercredis soir dès 19 ou 20h, départ devant la salle des sports !

Septembre 2013 nous relance dans une nouvelle saison avec quelques embûches car l'animatrice GV adulte et enfant nous lâche !

Il nous faut trouver quelqu'un au plus vite et Natacha Martinez de Baigts répond présente mais l'aventure GV enfant est compromise par le manque d'inscriptions et prend fin mi-octobre !

Merci à Natacha et ses 7 nains : Morgan, Laurie, Lisa, Lola, Tyliani, Jade et Dylan.

Nous relancerons dès septembre 2014 cette animation aux pitchouns de 3 ans et plus.

L'aventure GV continue malgré tout dès

Comité des fêtes de Sort

"Heste de Sort, heste d'abort"

... et que serait des « hestes » sans l'esprit festif, une participation bénévole enjouée, une fréquentation plus qu'honorable et des animations de qualité ?

Cette année le comité des fêtes est heureux d'avoir su réunir ces différents ingrédients et ainsi de s'être rapproché de la définition de « heste » en cette époque où la fête landaise perd de sa valeur traditionnelle.

Il a fallu s'adapter à des changements au sein de notre commune mais tout changement n'est pas mauvais, la preuve en fut le nouveau positionnement géographique.
Un seul bar n'étant suffisant ni pour nos fidèles participants ni pour nous-mêmes, deux furent ouverts en trame de fond d'un programme remodelé. Cette délocalisation de la fête et la présence d'un endroit supplémentaire où passer de bons moments avaient pour objectif de faire plaisir à un maximum de personnes et de générations. Que l'on préfère discuter en se remémorant le positionnement du coude sur un comptoir, que trop connu, ou se déhancher au son de musiques vivantes, tout le monde s'y retrouva, les deux activités n'étant pas indissociables bien évidemment.

Les quatre jours ponctuant ces fêtes ne riment pas toujours avec repos. On a pu retrouver nos classiques mais néanmoins précieuses activités telles que les sorties pédestres et cyclistes, le ball-trap, l'après-midi des enfants, le concours de pétanque, sans oublier le fameux toro-ball. A cela s'ajoutèrent une richissime programmation musicale et de nombreux repas qui nous rappelèrent que faire la fête... oui, mais se sustenter... aussi !

Le comité des fêtes est fier de remercier tous les participants : nos associations et la municipalité sans qui rien de tout cela ne pourrait avoir lieu, également nos bénévoles ainsi que nos membres qui tentent toujours avec succès de transmettre cette ambiance et cet engouement caractéristique de ce début août à Sort.
N'ayez pas de crainte la classe n'est pas oubliée !
Une nouvelle fois, à tous ceux qui appréhendent l'avenir, nos jeunes et leurs parrain et marraine ont su rassurer en manifestant une vraie présence (jusque dans les arènes quitte à y laisser des plumes !) et un vrai esprit festif, pour cela nous les remercions.

Enfin nous, comité des fêtes, tenons à remercier Christelle Lorreyte et Frédo Boutges qui tirent leur révérence de la présidence après cette édition 2013 fort bien fréquentée.
La fête de Sort ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui sans eux, et elle le continuera, nous y veillerons.

Nous vous donnons rendez-vous le premier week-end d'août 2014 !

Le comité des fêtes

septembre 2013 avec 20 licenciées GV adultes tous les mercredis soir de 20h à 21h encadrée par Muriel LASSERRE.
Et la Sophrologie avec 17 inscrits tous les mardis soir de 19h à 20h animée par Sybille TREARD pour sa huitième année !

Le bureau reste inchangé et Sophie, Nathalie et Jocelyne vous adressent leurs meilleurs vœux sportifs et relaxants pour 2014 et vous invitent à les rejoindre.

Renseignements : jossnounou@hotmail.fr

La gymnastique des petits

La randonnée pédestre

Festi Asso'rt 7 juillet 2013

Festi Asso'rt 2013 fut un "mix" des éditions précédentes.

La journée a débuté vers 10h30 avec des jeux en duo organisés par chacune des associations du village.

Les participants ont écrit une dictée tout en pédalant, se sont contorsionnés sur un tapis de sol, ont enfilé nombre de vêtements dans un temps record, se sont dandinés sur des musiques country.

Il faisait déjà très chaud, alors une pause désaltérante s'avérait nécessaire pour repartir de plus belle vers d'autres épreuves :

Déplacer une canette à l'aide d'un spaghetti tout cru dans la bouche, casser des œufs et des noix avec un casque sur la tête...

Puis les épreuves de lancers sont arrivées : boules de pétanque, ballon de foot, ballon de basket.

La tête a travaillé à identifier les animaux et les oiseaux sauvages.

Un petit retour en photos sur les activités de certaines associations a rappelé de bons souvenirs.

La pause méridienne a eu lieu au bord de l'étang, la température était très haute, le soleil tapait fort, ce moment convivial de restauration partagée a permis à chacun de recharger les batteries pour retourner vers de nouvelles épreuves en équipe.

15h a sonné, les équipes se sont formées et les duels ont débuté : dessiner avec des gants de boxe ou les yeux bandés, mimer en sautillant... situations loufoques et amusantes auxquelles les animateurs ont dû mettre un terme vers 18h30.

Après le dernier petit verre de l'amitié, chacun a repris son panier, ses baskets et a souhaité à l'autre une bonne nuit de récupération et :

"À l'année prochaine, j'espère !"

La Fnaca

Le comité des anciens combattants FNACA de Sort en Chalosse que nous représentons, en coordination avec la municipalité assure les cérémonies aux monuments aux morts et stèles commémoratives ancrés dans nos communes et notre département.
Cinquante et un ans après le « Cessez le feu » en Algérie, le 19 mars 2013 fut le 1er rassemblement officiel dédié à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Cela fait partie des cérémonies nationales françaises.
Il s'agit d'une journée du souvenir et de recueillement avec une pensée particulière pour nos anciens d'AFN.

La reconnaissance du 19 mars comme date officielle du « Cessez le feu », après dix années de guerre, a été promulguée par la loi du 06 décembre 2012.
La paix des mémoires repose sur cette reconnaissance et l'enseignement de l'Histoire...
Rendons hommage aux parlementaires pour l'aboutissement officiel du 19 mars 1962 : «Dans des conditions difficiles, avec un civisme et un courage exemplaires, vous accomplissez votre devoir de citoyen jusqu'au sacrifice suprême ».
Souvenirs, émotions, dignité, respect, fidélité, réflexions sont les valeurs données à nos cérémonies avec une volonté d'apaisement et de rassemblement.

Gardiens et porteurs de la mémoire, nous savons que commémorer ces évènements, c'est arracher à l'ignorance les générations suivantes.

Nous souhaiterions toutefois une présence plus nombreuse de nos concitoyens sortois. Sachez que vous serez toujours les bienvenus.

Notre congrès départemental a eu lieu sur deux jours à Souprosse.
Le mardi 17 septembre fut une journée de travail des commissions administratives départementales et nationales.
Le dimanche 29 septembre, le congrès accueillait sept cent cinquante participants dont douze représentants de notre comité sortois.
La grande messe a débuté à 9h dans l'église de Souprosse qui était bien évidemment insuffisante en termes de capacité. Plus de cent drapeaux flottaient au son de l'harmonie et de la chorale. Merci à Jacques Saint Martin, notre adhérent FNACA pour l'organisation de l'office et son homélie menée de voix de maître. Merci également aux organisateurs de Souprosse.
À 10h, défilé à la salle des fêtes et accueil des personnalités civiles et militaires. Présentation des travaux des différentes commissions et allocutions des personnalités présentes.
La remise des décorations s'est faite à l'intérieur en raison du mauvais temps.
À 11h30, rassemblement et défilé au monument aux morts avec en tête l'harmonie, les drapeaux et les autorités.
Puis l'ensemble des congressistes s'est rendu à la salle des fêtes où un vin d'honneur était offert, suivi de notre traditionnel banquet.
Ce fut un agréable congrès parfaitement organisé par le comité de Souprosse avec l'amitié comme lien fédérateur. Nous remercions leurs responsables pour leur investissement.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre de notre village s'est déroulée sous un ciel maussade avec une assistance nombreuse.
Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes présentes à cette cérémonie et également pour leur générosité lors de la collecte des bleuets de France.

Nous remercions la municipalité qui a offert le vin d'honneur à la salle du moulin.

Le Comité FNACA présente ses meilleurs vœux pour 2014 à tous les sortoises et sortois.

Le Foyer des jeunes

La mayade

- Une année pleine de changements… Cinq pins en décoration plantés aux quatre entrées + point de ralliement
- Hommage au pont et son inondation
- Honneur au moulin, nouvelle tradition
- Rappel des variations de voirie et passages piétons
- Anticipation d'un espace d'amusement
- Et la salle polyvalente bien évidemment !

Merci à toutes et tous d'être venus au repas, rendez-vous jeudi 1er mai 2014 !

Pampelune

Alors, cette année la petite idée de proposer à nos aînés de nous accompagner dans ces festivités est apparue dans nos jeunes esprits. Et apparemment l'idée a charmé. **114 inscrits !**

Peut-être que quelqu'un vous a raconté mais en tout cas pour l'article, les détails resteront à Pampelune.
Pour les curieux voici le concept : deux bus, départ au petit matin de Sort en direction de Pampelune. Arrivée à midi pour quelques heures des fameuses San Fermin. Quelques ?? Exactement 10h pour les uns et 18h pour les autres !
A vous d'anticiper votre autonomie, votre compagnie et votre carburant.
Tentés ? Bienvenue à vous mi-juillet prochain.
Persévérants ? Merci pour votre bonne conduite et respect des horaires (mouais…)

Et n'oubliez pas, il n'est jamais trop tôt dans l'année pour commencer l'échauffement.

Le relais paroissial

Le relais paroissial de Sort n'est pas une association (simplement l'un des 16 villages qui composent notre paroisse Sainte Thérèse de Chalosse)…
La municipalité tient malgré tout à lui accorder depuis longtemps un espace dans son bulletin annuel "Oun ne soum". Qu'elle en soit encore vivement remerciée. Ledit bulletin n'est pas non plus un support destiné à la vulgarisation d'une opinion philosophique… La paroisse a son propre journal d'information : "Clarté".

Notre république est laïque, ce qui, normalement, autorise chacun d'entre nous d'avoir la possibilité de croire ou pas et éventuellement de pratiquer sa religion. Dans la plupart de nos campagnes, la cohabitation entre croyants et incroyants se déroule le plus souvent sans heurt.

Hormis les offices dominicaux, l'église, bâtiment communal, est souvent le lieu de rassemblements des villageois lors d'événements heureux ou douloureux qui ponctuent la vie de nos familles. Face à la raréfaction des clercs, des équipes de laïcs participent de plus en plus à la vie de cette Institution. Que serait, par exemple, une cérémonie d'obsèques si en amont des bénévoles du relais n'avaient pas pris le temps de rencontrer la famille en deuil, préparer la cérémonie, nettoyer, fleurir l'église ?

Cette implication participe aussi de l'engagement de chrétiens pour favoriser "le vivre ensemble" et apporter solidarité et réconfort aux personnes dans la peine.
Dans les temps d'incertitude, de confusion et de difficultés en tous genres que nous traversons, nous avons tous, plus que jamais, besoin de repères et de gestes tangibles susceptibles de nourrir la réflexion et l'espérance. C'est cela aussi le sens de notre démarche.
La vie d'un village est une scène à ciel ouvert dont chaque administré devrait être l'un des acteurs, dans le respect des convictions d'autrui. Ainsi le futur aurait encore un avenir. Mais aujourd'hui, hélas, on peut être en société, y avoir une place et tragiquement n'exister pour personne.

Notre curé, le Père Philippe Carrère, vient d'accueillir avec bonheur la nomination d'un jeune prêtre, le Père Fabrice Getten, en résidence à Montfort, mais doit partager son temps entre notre paroisse et celle voisine de Notre Dame de Chalosse (secteur de Mugron).

Chaque année qui commence est une promesse, une espérance…

Que ce qui fut bien en 2013 soit encore mieux en 2014 et ce qui fut triste soit vite oublié !

Le repas du CCAS

Dimanche 20 janvier 2013, quatre-vingt-onze sortoises et sortois ont répondu à l'invitation de Madame le Maire, assistée par les conseillers municipaux.
Cette manifestation organisée au nom du CCAS, a lieu traditionnellement dans le restaurant scolaire pour le repas du nouvel an.

Comme chaque année, Élisabeth Servières a présenté ses vœux aux aînés du village et a poursuivi en annonçant que les travaux concernant la traversée du bourg seraient très prochainement achevés.
Elle a également annoncé le lancement d'un projet autour du groupe scolaire, qui débutera en été 2013.

Cette journée donne à notre chef cuisinier Thierry, l'occasion de montrer aux nombreux convives son talent qu'il met au quotidien au service des enfants. Démonstration en est faite par la préparation d'un bon repas servi par nos dévoués et attentionnés agents municipaux. Le ballet des serveurs démarre par la présentation de la crème de légumes, puis le poisson et sa délicieuse sauce au curry, suivi par des filets de caille au thym, dont la finesse de la chair est soulignée par cette plante provençale. Pas de repas landais sans Tursan bien né (cuvée Impératrice) ni sans fromage de brebis qui fut suivi d'une irrésistible assiette de gourmandises : croustillant aux trois chocolats. Le champagne, boisson des grands repas, et le café ont clôturé cette agréable journée.

Depuis quelques années, une animation est prévue. Aujourd'hui c'est Sylvie au synthé et sa fille Anaïs au violon, du groupe palois « SYLVERIC ANIMATION » qui ont créé une joyeuse ambiance avec un répertoire varié allant des valses viennoises au folklore basco-landais, de la country aux chansons populaires. Bien vite, un espace de danse s'est ouvert et des couples ont pu évoluer sur une piste improvisée.

Après cette journée réussie, rendez-vous est pris pour 2014.

Une fois de plus, le chef Thierry aura régalé les convives

Sylvie et Anaïs ont assuré l'ambiance de cette journée

CE QU'IL FAUT SAVOIR...

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour mission première d'apporter une aide administrative et pratique aux personnes et familles rencontrant des difficultés dans la réalisation des activités quotidiennes ou des difficultés financières dans le paiement des charges courantes.
Localement, le CCAS de Sort continue de soutenir financièrement les bénéficiaires (téléalarme, aides d'urgence). Il apporte aussi sa contribution à certains projets de voyage scolaire pour les collégiens et les lycéens, et aux associations.

TELEALARME

Créée en 1986 par le Conseil Général des Landes, le service téléalarme permet le maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées en toute sécurité.
La téléalarme est un appareil branché sur votre téléphone, avec un bouton d'appel (bracelet montre ou collier) que vous devez porter sur vous. En cas d'incidents (malaise, chute, cambriolages...) une simple pression sur le bouton vous met en contact direct avec les secours.
Pour agir efficacement, les pompiers possèdent pour chaque personne une fiche signalétique avec des renseignements, établis avec l'abonné lors de sa demande d'installation.
Sa demande doit être retirée et déposée en mairie. La location, l'installation et la maintenance de l'appareil sont assurées par le Conseil Général des Landes. Sa location coûte 30 €/ trimestre. **Dans notre commune, le CCAS vous offre une possibilité de prise en charge partielle ou totale (jusqu'à 100 % pour les personnes non imposables).**

PORTAGE DE REPAS

Pour bénéficier du portage de repas au domicile dans notre commune, vous pouvez vous adresser à l'**ADMR de Montfort au 05 58 98 47 19**.
Le prix s'élève à 6,75 € auquel s'ajoute la part portage de 4,85 € soit un total de 11,60 €/ repas. Ces prix sont révisés tous les ans.

CIAS DE SORT-MUGRON-SAINT AUBIN

Email : cias.sms@orange.fr - Tél : 05 58 56 23 60

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Sort-Mugron-St Aubin vous propose une palette de services d'aide à la personne : auxiliaire de vie, aide-ménagère, garde de jour...
Ces aides peuvent être partiellement financées selon les cas et situations par votre mutuelle en sortie d'hospitalisation, par votre caisse de retraite (MSA, CARSAT, RSI....), par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie pour les personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.
Le montage des dossiers est effectué en mairie par le CCAS.

De 1983...

... à 2013

Oun ne Soum évolue...

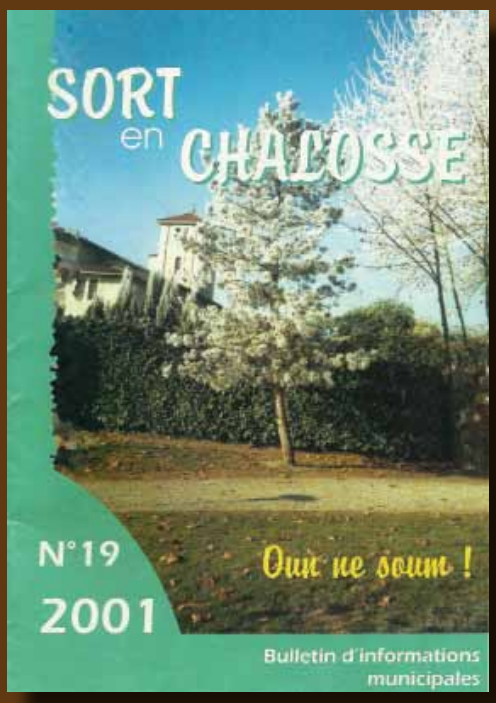

... et vous accompagne